LA LIBERTÉ

50¢

Volume 74 no 45 Saint-Boniface, du 12 février au 18 février 1988

Félicitations aux abonné(e)s gagnant(e)s!

Peut-être êtes vous l'une des 20 personnes abonnées à La Liberté qui a gagné 2 billets pour le spectacle du chansonnier acadien Calixte Duguay, lundi 15 à 21h au Rendez-Vous à Saint-Boniface.

Vérifiez donc page 7. Ce tirage de 40 billets gratuits a été possible grâce à une collaboration entre le Festival du Voyageur et La Liberté.

La Provencher festivalisée

Ce sont normalement des Toyota qu'on voit dans la vitrine de Couture Motors, boulevard Provencher. Mais si vous circulez ce vendredi 12 février en soirée, vous y verrez des moines!

Ce qui ne sera pas une hallucination, mais un signe tangible de la dernière trouvaille du Festival: le Grand Rendez-Vous sur le boulevard.

Pendant **Le Grand Rendez-Vous sur le boulevard**, les moines du relais «Le Grenier de l'Abbaye» installeront leur kiosque dans la vitrine de Couture Motors.

Cette grande soirée d'ouverture du Festival du Voyageur occupera, en fait, tout le boulevard Provencher, qui sera fermé entre Aulneau et Taché pour laisser circuler les festivaleux.

Plusieurs relais monteront des kiosques de nourriture et les commerces du Vieux Saint-Boniface, qui participent à l'organisation de l'événement, seront ouverts pour que vous puissiez vous réchauffer.



Augustine Abraham est l'une des 3 000 bénévoles qui s'activent avant et pendant le Festival du Voyageur. Ses motivations? À la 2.

Ce n'est pas les spectacles qui manqueront: en plus des deux scènes à l'extérieur, de nombreux artistes donneront des spectacles dans les restaurants environnants: Gérard «Ziz» Jean jouera au Beaujolais, Gérald Laroche se produira au restaurant Chia et Jean Racine sera à La Grenouillère.

Le Grand Rendez-Vous sur le Boulevard commencera à 19h avec la Marche des retrouvailles (*une marche aux flambeaux dans les rues de Saint-Boniface*) et se poursuivra jusqu'à 23h30.

Pour le directeur du Festival du Voyageur, Louis Paquin, le Grand Rendez-Vous, en plus d'offrir un avant-goût du Festival aux gens, donnera une grande visibilité à la fête.

«Nos objectifs étaient de rendre le Festival très visible dans le quartier et de servir autant de monde que possible, note le directeur. La meilleure façon d'atteindre ces deux buts, c'était de fermer le boulevard complètement!»

Daniel TOUGAS



Photo: Jim Tallosi

Québec. 31 janvier. Réal Bérard jette un dernier coup d'oeil critique sur sa création: Niskikan.

Niskikan: les juges ont mordu à l'appât

Si vous voulez voir comment travaillent les gagnants du Prix du Carnaval de Québec, allez rencontrer Réal Bérard, Jim Tallosi et Gary Tessier samedi 13 au Parc Whittier où ils sculpteront le Train du Nord, inspiré d'une chanson de Félix Leclerc.

Les trois neigistes représentaient le Manitoba au 16e concours national de sculptures sur neige, le 31 janvier. Leur oeuvre était (*elle a fondu depuis...*) intitulée Niskikan. C'est un mot de la langue crise qui signifie 'leurre à outarde' ou, en bon canayen, 'appelant à outarde'.

«On a choisi le nom indien parce que les Blancs n'ont pas encore trouvé le bon mot pour ça. Dans le bois, tu ne peux pas toujours te payer des appâts compliqués. Un niskikan, c'est fait avec des bouts de racines, pour donner l'illusion d'une tête d'outarde», explique le vétéran neigiste.

C'était la 8e participation de Réal Bérard au concours de Québec. L'équipe manitobaine, co-commanditée par le Festival du Voyageur, était l'une de 19 équipes. Outre le Prix du Carnaval, le jury a décerné le Prix du Canada et le Prix du Québec.

B.B.

SECTION SPÉCIALE

pages 6 à 11

La Liberté à l'heure du Festival



Les courses de chiens, c'est bien plus que des animaux combatifs. C'est aussi des entraîneurs qui partagent de longues heures avec leurs bêtes. Daniel Tougas a rencontré Geneviève Montcombroux. Pages 8 et 9.

photo: Hubert Pantel

AU SOMMAIRE

• **Hauteur**
Ça pourrait prendre du temps avant que les municipalités offrent des services bilingues à la hauteur. **Page 17.**

• **Olympique**
André Brin a délaissé la Ligue Nationale pour évaluer les chances olympiques du Canada. Ses révélations en **page 21.**

Pas de bénévoles, guère de Festival

La clé du bénévolat festivalier



Bernard BOCQUEL

Pour le grand public, le Festival du Voyageur commence cette fin de semaine. Pour les centaines de bénévoles qui rendent possible la foule des activités, la fête d'hiver a débuté voilà plusieurs semaines.

Pour Augustine Abraham, la secrétaire des Filles Pionnières, la 19e édition du Festival a démarré dès le Nouvel an. Car ce n'est pas une petite affaire d'organiser une exposition qui exige la participation d'une cinquantaine de volontaires.

Cette année encore, au sous-sol de la Cathédrale, les Filles Pionnières vont donner des démonstrations de tissage, filage et autres techniques de couture. Une activité qui rentre parfaitement dans les objectifs de cette organisation fondée en 1975, durant l'Année internationale de la femme.(1)

Changement

«Les Filles Pionnières, c'est un groupe de personnes qui veulent conserver les techniques que nos grands-mères utilisaient pour filer, carder, tisser, tresser», explique Augustine Abraham. L'organisation, qui compte 16 membres, donne régulièrement des cours au Centre culturel franco-manitobain (*couture, courte pointe...*) Au fil des années, quelques centaines de personnes ont ainsi pu s'initier aux secrets de grand-mère.

Sans compter, bien entendu, les nombreux élèves qui défilent au sous-sol de la Cathédrale depuis plusieurs Festivals. «Ce qui étonnent le plus les enfants, c'est de voir ce qu'on peut faire avec des vieilles affaires que probablement, dans leur foyer, on jette aux guenilles», remarque Augustine Abraham.

«Des fois des jeunes demandent à essayer. Ils sont très contents de voir que ce n'est pas si difficile que ça de faire des belles choses solides avec des restants, des vieilles affaires!»

Si l'intérêt des jeunes reste constant de Festival en Festival, Augustine Abraham a remarqué un changement net dans leur comportement face à la langue.

«Avant, les jeunes qui apprenaient le français s'excusaient de mal le parler. Plus maintenant. Ils s'attendent à ce qu'on leur parle en français, et ils envoient fort. Certains avec beaucoup de difficultés, d'autres sans problème».

C'est une attitude qui lui fait très plaisir. Elle qui est «à l'aise dans sa peau, qui ne s'excuse pas d'être francophone». Elle pour qui «à la base, le Festival, c'est une occasion d'exprimer sa fierté comme francophone».

Augustine Abraham estime d'ailleurs qu'il faut voir dans cette fierté la raison principale du grand nombre de bénévoles. «C'est reconnu par tout le monde: sans bénévole, il n'y a pas de Festival. Il faut avoir une fierté pour être bénévole, la fierté d'appartenir à un groupe. Alors t'es contente de donner de ton temps».

«Des fois, c'est assez exigeant. Mais quand un événement s'est bien déroulé, on se dit que c'est un peu grâce à sa propre participation. On le dit sans orgueil. Mais on sait que si on n'avait pas participé, ça aurait été ça de moins».

«Le Festival, c'est ta fête. Mais comme les autres se joignent à toi, c'est comme si on était tous une grande famille. On dit bonjour à tout le monde, on ne s'occupe pas trop trop du décorum. Pendant le Festival, tout le monde est pas mal égal.»

«À Noël, on souligne que tous sont frères en Jésus Christ. Et puis le message est un peu oublié. C'est bon de se faire rappeler par des fêtes qu'on est tous égaux. Le Festival aide à ça, Folklorama aussi. Il n'y a pas assez de fêtes comme ça».

(1) *Les Filles Pionnières accueilleront le public du dimanche 14 au dimanche 21 entre 9h et 21h. L'organisation est présidée par Denise Dupuis de Saint-Norbert.*



photo: Bernard Bocquel

Augustine Abraham, secrétaire des Filles Pionnières, l'une des nombreuses organisations impliquées à faire du Festival un succès populaire. «La joie de vivre? C'est d'être contente d'être là, d'apporter son petit brin de rire, de sourire. Les francophones savent laisser la gêne de côté de temps en temps...»



photo par Hubert Pantel

Quand les jeunes se rendent compte que les techniques de grand-mère n'étaient pas si compliquées...

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par la Société Presse-Ouest Limitée

Le journal de l'année de APF Association de la presse francophone hors Québec 1984-1985-1986

Directeur et Rédacteur en chef: Bernard BOCQUEL
Directeur adjoint: Lucien CHAPUT
Journaliste: Daniel TOUGAS
Journaliste coopérant: Laurent GIMENEZ
Typographe: Jocelyne LAXSON
Responsable du service graphique: David McNAIR
Graphiste: Denis ST. JEAN
Secrétaire-comptable: Yvonne LARIVIÈRE
Secrétaire relationniste: Annette DUFAULT
Développement des photos: Hubert PANTEL

Heures du bureau: 9h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

Toute correspondance doit être adressée à **La LIBERTÉ**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher. Téléphone: (204) **237-4823.**

Nos annonceurs ont 5 jours pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel coûte 21,00$ au Manitoba, 25$ partout ailleurs au Canada et 30$ à l'étranger.

La LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.

Enregistré comme courrier de deuxième classe: No 0477

VITE LU, VITE SU

Saint-Boniface — Le Centre des aînés de Saint-Boniface offre un cours de réanimation cardio-pulmonaire en français le 1er mars entre 12h30 et 16h30.

Ce cours d'introduction mettre l'accent sur les connaissances nécessaires en cas d'attaque de coeur. Le cours est destiné aux personnes âgées. Pour des détails: 233-7973 (*mardi et jeudi*); 253-1842 (*lundi, mercredi et vendredi*).

PARLONS FRANC.

La page 3 est réservée pour deux rendez-vous importants: l'éditorial et Cayouche.

Mais cette semaine, il y a un message plus important:

Si vous venez de recevoir par la Poste un DERNIER RAPPEL pour vous abonner, ce journal sera votre dernier. Sauf si vous envoyez l'enveloppe pré-affranchie dans les plus bref délais.

- **Il n'y a pas de mystère: pour produire un journal avec un contenu solide et varié, votre appui financier nous est indispensable.**
- **Il n'y a pas de doute: plusieurs ex-lecteurs de La Liberté n'ont pas conscience des améliorations au journal. Pour nous, votre satisfaction est notre meilleur argument de vente.**

Parlez du journal à vos amies et amis!

N'hésitez pas à leur passer le coupon ci-dessous. En leur disant que ce qu'ils liront dans La Liberté, ils ne pourront pas le lire ailleurs.

Vous

ne le lirez pas

ailleurs.

Juste 5 renseignements très importants

Nom ____________ Prénom ____________

Adresse ____________

____________ Code postal ____________

Un an (41¢ le numéro) 21$ ☐

Deux ans (32¢ le numéro) 39$ ☐

Écrivez votre chèque ou mandat poste au nom de La Liberté.

Adressez votre enveloppe à: **La Liberté**
C.P. 190
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

L'expérience du Canot pour les jeunes

Les portages du samedi

Une atmosphère de boîte de nuit, c'est les clients qui la créent, pas seulement la musique ou les lumières. La règle s'applique aussi le samedi soir au Canot pour la soirée des jeunes.(1).



Colette BRIN

La Place des jeunes a été inaugurée en novembre 1986, suite au succès de la boîte pour adolescents 'Flip Side' (*plus tard rebaptisée 'Changes'*). «On voulait offrir un service communautaire, une place où les jeunes francophones pouvaient se rencontrer», explique Normand Gousseau, gérant du Canot depuis avril.

Les premiers à être enchantés d'une telle initiative ont été les parents. Pour assurer leur appui, des mesures additionnelles de sécurité ont dû être prises. Plusieurs autres gardes de sécurité ont du être embauchés pour le samedi soir au Canot. Malgré quelques problèmes de vandalisme l'automne dernier, «maintenant, tout est pas mal sous contrôle».

Les services en français au Canot ont soulevé quelques questions. D'après certains clients, à cause de la clientèle anglophone qui fréquente la boîte, (*77% des membres de la Place des jeunes sont francophones*) «tout se passe en anglais».

Cette plainte est sans fondement, d'après Normand Gousseau. «On ne peut pas barrer la porte aux anglophones: c'est contre la loi. On offre un service en français. C'est à peu près tout ce qu'on peut faire».

La réaction des jeunes a été plutôt positive, à en juger par le nombre de membres qui fréquentent encore le club régulièrement. Mais les essais de programmation spéciale tentés par la gérance n'ont pas tous été des succès.

Par exemple, des groupes du 100 Nons venus jouer pour les membres ont reçu un accueil plutôt glacial. Les raisons? Difficile à dire. Le gérant souligne l'absence de commentaires de la part des jeunes. «C'est leur club, après tout; ils ont le droit d'y mettre de l'input».

À présent, pour ce qui est de ses projets pour la Place des jeunes, Normand Gousseau demeure incertain. Dorénavant, avant d'essayer de nouvelles idées, il attendra «les suggestions des jeunes». Le but de la soirée jeune n'est pas le profit.

(1) *Le Canot se trouve au 768 avenue Taché à Saint-Boniface. Ce club se trouve sous la responsabilité du Festival du Voyageur.*

VITE LU, VITE SU

Saint-Boniface — Les conservateurs du comté provincial de Saint-Boniface viennent de relancer leur association en élisant l'avocat Gérald Chartier à la présidence.

La nomination de Me Chartier, 26 ans, originaire de Saint-Norbert et pratiquant le droit avec la firme Hogue, Kushnier, sera ratifiée le 29 février. La relance de l'association provinciale, qui compte une soixantaine de membres, coïncide avec la démission du député de Saint-Boniface, Laurent Desjardins.

Radio communautaire — Les bénévoles et les amis de la Radio communautaire ont déjà mis en circulation environ 1 000 billets pour le tirage bénéfice.

Rappelons que l'ambition de la Radio communautaire est de recueillir encore 80 000$ auprès de la communauté pour atteindre son objectif de 100 000$.

Un maximum de 2 000 billets seront vendus pour ce tirage, au prix de 50$ chaque. Il y aura 13 prix à gagner, pour une valeur totale de 34 200$. Le premier prix, une fourgonnette Toyota, sera en présentation au Centre culturel franco-manitobain durant la semaine du Festival du Voyageur.

Le tirage aura lieu au Collège universitaire de Saint-Boniface le 6 mars, durant le congrès des États généraux de la francophonie, et non pas le 6 novembre, comme nous l'annoncions par erreur

Tolérons encore

Le Premier ministre du Canada a toujours été très clair sur la question des langues officielles. Et même si on aurait souhaité que la Loi sur les langues officielles révisée soit déjà en place, on ne doute pas que Brian Mulroney tiendra parole.

En fait, personne ne doit nourrir le moindre doute. Sinon, comment expliquer que les anti-bilinguisme ont utilisé les grands moyens pour brasser des restes de peurs qui traînent au fond d'anglophones mal informés?

La magazine Western Report (*surtout lu en Alberta*) du très conservateur Ted Byfield a eu recours à la couverture suivante: «*Si vous ne pouvez pas lire ceci, vous ne pouvez pas travailler pour le gouvernement fédéral. Translation: If you can't read this, you can't work for the federal government*».

Si cette affirmation avait le moindre fondement, non seulement une bonne bunch de fonctionnaires fédéraux n'auraient plus de job, mais la fonction publique fédérale aurait du mal à remplir tous ses postes pour plusieurs années encore.

De plus en plus de Canadiennes et Canadiens deviennent bilingues, mais tous n'ont pas comme vocation de travailler pour le gouvernement fédéral!

Un éditorialiste anonyme du South Lance (*3 février*) s'est aussi attaqué à la **Language legislation lunacy** en prenant la défense des Canadiens unilingues français et anglais: «*Far from providing services to the public in both official languages, the proposed legislation discriminates against the majority, in either the Manitoba or the Quebec scenario*».

ÉDITORIAL

Des anti-bilingues de l'Ouest à la défense des Québécois! Voilà une union sacrée à souligner. Heureusement que l'anonyme du Lance (*les édito de ce journal gratuit sont d'habitude signés*) offre un argument plus convaincant: «*The cost of taxpayers is immeasurable, possibly billions of hard-earned dollars to fully implement Bill C-72.*» Enfin, le coup de grâce: «*Who needs it?*» On allait le demander.

Soyons sérieux: l'ironie s'impose de plus en plus pour évoquer ces éditoriaux d'un autre âge. Les traiter sérieusement serait leur accorder un poids que la faiblesse de leurs arguments ne mérite nullement. Seuls quelques vieux de la vieille de l'arrière-banc conservateur veulent y croire.

Mais l'ironie s'impose surtout parce que les grands journaux appuient la progression du bilinguisme au pays. Le Globe and Mail note (*6 février*): «*This is not a radical legislation (...) There is no question that putting more weight behind the Official Languages Act will infuriate some Canadians who see no reason to make anglophones and francophones at home across Canada by* ***right*** *rather than by courtesy*».

On ne le répètera sans doute jamais assez: pour qu'une société s'épanouisse, un esprit d'ouverture s'impose. Le bilinguisme a déjà fait beaucoup pour inciter des Canadiens anglophones à s'ouvrir à une autre langue, une autre culture.

Ce nouvel esprit qui se développe au Canada ne sera pas remis en cause par une arrière-garde qu'il suffit d'avoir la force de tolérer pour une autre petite génération.

Bernard BOCQUEL



CAYOUCHE

LA LIBERTÉ

LETTRES

Les lettres à La Liberté se trouvent en page 27

Écrivez à:
La Liberté, C.P. 190,
St-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Le Festival du Voyageur

du 12 au 21 février 1988
vous offre des spectacles tous les soirs de la semaine
au Rendez-Vous
768, avenue Taché

SAMEDI

Le 17e Concours annuel de violon et de gigue

Le samedi 13 février à 21h

Cette année, en plus d'avoir changé de journée, le Festival du Voyageur a ajouté une nouvelle dimension au concours. Pour la première fois dans son histoire, nous donnerons la chance aux spectateurs de participer dans le jugement d'une nouvelle catégorie lors de la soirée dansante. Plus de 1 575$ en prix seront remis lors de cette journée.

De 12 h 30 à 18 h — **Concours de violon et de gigue**
De 18 h à 19 h — **Souper**
De 19 h à 23 h 30 — **Soirée dansante**

Les billets au coût de 7$ pour la journée/soirée et de 5$ pour la soirée (à partir de 19 h) sont en vente **au Rendez-Vous**

Commandité par Labatt's et Le Club LaVérendrye

DIMANCHE

Sylvain Lelièvre

Le dimanche 14 février à 21h

Ne manquez pas votre chance de voir ce chanteur Québecois. Il saura vous divertir avec un peu de blues et de jazz, des succès comme «Marie Hélène» et de merveilleuses chansons tirées de son dernier microsillon — tout ceci vous attend au cours de son spectacle ***«Ligne de coeur»***.

Les billets au coût de 10$ et de 8,50$ sont en vente **au Rendez-Vous.** *Les portes s'ouvrent à 20 h 30.*

LUNDI

Calixte Duguay

Le lundi 15 février à 21h

Calixte Duguay, c'est un artiste chaleureux, amusant et ensorcelant... il saura vous séduire par la qualité de ses poèmes, de sa musique ainsi que par l'excellence de son interprétation. «Dans la course», un tout nouveau spectacle, en musique et en chansons, dans lequel Calixte Duguay se regarde avec humour et ironie franchir le cap de 40 ans.

Les billets au coût de 10$ et 8,50$ sont en vente **au Rendez-Vous.** *Les portes s'ouvrent à 20 h 30.*

MARDI

Wayne Toups

Le mardi 16 février à 21h

«Le Boss» de la musique «zydecajun» fait escale à Saint-Boniface pour y donner un seul et unique spectacle. Wayne Toups et ses musiciens vous offrent un spectacle que vous n'oublierez pas de sitôt.

Le rythme endiablé de sa musique exerce sur tous un charme irrestible.

Les billets au coût de 12$ et 10,50$ sont en vente **au Rendez-Vous.** *Les portes s'ouvrent à 20 h 30.*

Commandité par Schenley



MERCREDI

Les Danseurs de la Rivière-Rouge

Le mercredi 17 février à 21h

Les Danseurs de la Rivière-Rouge vous invitent à une soirée traditionnelle comme il s'en fait peu. Venez assister au spectacle et, si le coeur et les jambes vous en disent, y participer en dansant la gigue, la danse carrée, la valse et même le polka.

Le spectacle des Danseurs de la Rivière-Rouge sera suivi d'une soirée dansante animée par l'Ensemble folklorique.

Les billets au coût de 8$ sont en vente **au Rendez-Vous.** *Les portes s'ouvrent à 20 h 30.*



JEUDI

Le 16e Concours annuel canadien des barbus

Le jeudi 18 février à 20h30

Tout le monde est invité à venir danser, chanter et bien sûr, admirer les barbes des nombreux concurrents en compétition pour les prix et trophées. Venez appuyer les participants dans les quatre catégories, barbe style «Voyageur» (qui pousse depuis longtemps), barbe «Festival», barbe soignée et moustache. Venez voir les juges effectuer leur travail avec un sérieux à vous couper un cheveu en quatre.

Les billets au coût de 7$ sont en vente **au Rendez-Vous.** *Les portes s'ouvrent à 20 h 30.*

Commandité par Molson

VENDREDI

Le «Farcetival» du rire Les Foubrac

Le vendredi 19 février à 21h

Le Farcetival, la soirée de rire par excellence, nous revient encore une fois sous une forme tout à fait nouvelle.

Le Festival du Voyageur est fier de vous présenter «Les Foubrac».

Ces artistes doués, qui sont à la fois jongleurs, acrobates, comédiens, musiciens et chanteurs, en sont à leur toute première visite au Manitoba.

Leur mission: «désynchroniser les structures du comique traditionnel».

Leur objectif: «de vous faire rire aux éclats».

La soirée débutera avec l'humouriste franco-manitobain, Vincent Dureault.

Les billets au coût de 10$ et 8,50$ sont en vente **au Rendez-Vous.** *Les portes s'ouvrent à 20 h 30.*

Commandité par Moosehead

SAMEDI

Angèle Arsenault

Le samedi 20 février à 14h et à 21h

Originaire de l'Ile-du-Prince-Edouard, elle est la révélation foudroyante du Festival de Spa; elle possède du punch, de la spontanéité, de la sympathie à tout rompre, elle chante la vie et ses vicissitudes avec une voix originale, elle est porteuse de bonne humeur qui ferait dérider le plus pessimiste...

Accompagnée d'excellents musiciens, elle clôturera la semaine de spectacles au Rendez-Vous et assurera à tous présents, un souvenir mémorable du 19e Festival du Voyageur.

Angèle donnera deux spectacles, le samedi 21 février 1988. Le premier, en matinée, à 14 h et le deuxième en soirée, à 21 h.

Les billets au coût de 10$ et 8,50$ en matinée, et de 12$ et 10,50$ en soirée, sont en vente **au Rendez-Vous.** *Les portes s'ouvrent à 13 h 30 (matinée) et 20 h 30 (soirée).*

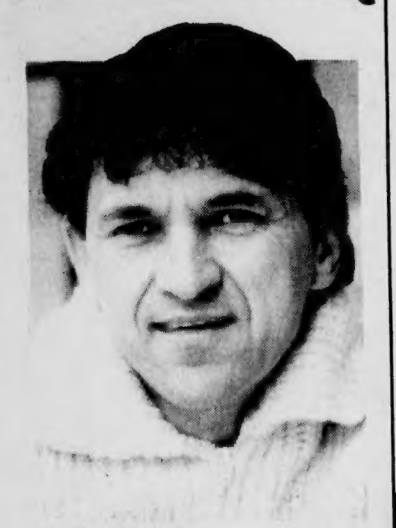
Commandité par Labatt's

Les billets sont maintenant en vente au guichet du Rendez-Vous de 11 h à 19 h (lundi au vendredi) et de 12 h (midi) à 17 h (samedi). Les cartes de crédit sont acceptées.

Pour plus de renseignements, appelez au 233-9214 ou consultez votre Programme Souvenir.

Pour ceux qui désirent souper avant les spectacles, le Rendez-Vous offre un excellent menu ayant trait aux divers thèmes des soirées: canadien-français, cajun, acadien et québécois.

Pourvoyeur: La Tour Eiffel.


Calixte Duguay

Félicitations aux gagnant(e)s

(Et bien du fun avec Calixte Duguay)

Voici la liste des 20 abonné(e)s dont le nom a été tiré au sort. Ils participeront gratuitement au spectacle de Calixte Duguay, au Rendez-Vous, 768, avenue Taché, lundi 15 février à 21h.

Les portes ouvrent à 20h30 et les gagnant(e)s peuvent retirer leurs billets aux bureaux du Festival juste avant le spectacle. Pour d'autres précisions, appelez le Festival au 237-7692.

Raymond Bacon, av. Lemay, Saint-Norbert; Roger Bérard, baie Cypress, Saint-Boniface; Norbert et Marie Bosc, av. Harper, Saint-Boniface; Alphéda Bourgouin, rue Des Meurons, Saint-Boniface; Laury Brisson, Notre-Dame-de-Lourdes; Gustave Champagne, av. Pinedale, Saint-Boniface.

Lucien François, Steinbach; Lucien Fréchette, Saint-Pierre-Jolys; Marie Hébert, Saint-Malo; Marcel Jamault, rue La Vérendrye, Saint-Boniface; Marcien Laurencelle, Lorette.

Georges et Jeanne Mabon, Somerset; Léo Nadeau, baie Monaco, Saint-Boniface; Gilbert Petit, Ile-des-Chênes; Denis Rémillard, Saint-Léon; Michel Roy, Otterburne; Thérèse Sabourin, Saint-Jean-Baptiste; Jean Simard, chemin Niakwa, Saint-Boniface; François Tétrault, Sainte-Anne; Claude Vigier, promenade Beechtree, Winnipeg.

VITE LU VITE SU

Big Mac. «Pourquoi es-tu en prison?» «Parce que j'ai essayé d'acheter un hamburger chez McDonald». Ce curieux dialogue a eu lieu il y a quelques jours dans une prison de Fort Lauderdale, en Floride, où Robert Fox a dû passer une nuit parce qu'il avait eu l'audace de commander un Big Mac et des frites dans un établissement de la firme McDonald.

L'employé avait refusé de le servir parce qu'il s'était présenté en bicyclette au guichet réservé aux clients en voiture. «J'ai senti que j'étais victime d'une discrimination en tant que cycliste», a déclaré Robert Fox. Devant son insistance, les policiers, appelés à la rescousse, l'ont finalement conduit en prison.

CKSB vous donne le pouls du Festival du Voyageur

Radio-Réveil


Ginette Caza

animé par Jean-Marc Ousset
diffusé de 6h00 à 9h30

Vous êtes invités au **déjeuner aux crêpes** 202, rue Kenny, à Saint-Boniface.
Des reportages seront effectués en direct dès 7h00. Toute l'équipe sera sur place de 8h00 à 9h30. Des artistes invités, accompagnés par l'orchestre de Norman Dugas se produiront tous les jours :
Lundi: **Maurice Paquin**; mardi: **Calixte Duguay**
mercredi: **Jacques Chauvin**; jeudi: **Jean Racine**
vendredi: Catherine Pouliot.

Réalisation: Nadine Bouché-Cop

Cahier manitobain


Jean-Marc Ousset

animé par Ginette Caza
diffusé de 15h00 à 18h00

Venez rencontrer l'animatrice Ginette Caza, tous les midis au Canot où se produira sur scène Jacques Lussier, tandis que défileront des artistes.
Au cours de l'émission vous saurez tout sur les événements sportifs, les résultats des épreuves, la vie des différents relais. Vous entenderez aussi des artistes en entrevues :
lundi: **Calixte Duguay;** mardi: **Wayne Toups**
mercredi: **Gilles Gosselin;** jeudi: **Maurice Paquin** et **Monique Lacoste**
vendredi: **les Foubrac**

Réalisation: Gilles Fréchette

Chute libre

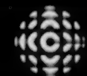

Carole Michaud

animé par Carole Michaud
diffusé le samedi de 7h00 à midi

Carole Michaud vous présentera le portrait de deux grandes vedettes du Festival :
le 13 février: **Sylvain Lelièvre**
le 20 février: **Angèle Arsenault**

Réalisation: Jacqueline Blay

Le Festival, on le vit, on en parle à **CKSB**


Radio Canada
CKSB/Manitoba

Anti-tabac. Environ 25% des décès au Manitoba sont reliés à la cigarette. En 1986, il a fallu dépenser plus de 300 millions pour des soins médicaux, d'hospitalisation, de pertes de revenus. Le ministre de la Santé, Wilson Parasiuk, a rappellé ces chiffres à l'occasion de la récente semaine anti-tabac. Autres statistiques: 30% des hommes et des femmes de plus de 15 ans fument. C'est en septembre 87 que le gouvernement manitobain a mis en vigueur une politique anti-tabac touchant tous les bureaux des fonctionnaires. Santé Manitoba envisage de réglementer l'usage de la cigarette dans toutes les places publiques.

Vieux poilu. Le boeuf musqué, surnommée le «vieux poilu», est de retour sur les îles du centre et de l'ouest des îles Reines-Elizabeth, dans l'Extrême-Arctique canadien. Il semblerait que l'on trouve maintenant au moins 6 000 spécimens de cet animal d'aspect historique, à courtes pattes et à longs poils, dans ces îles d'où il avait presque totalement disparu. À l'heure actuelle, on compte plus de boeufs musqués au Canada (*60 000 bêtes*) que dans tout autre pays nordique au monde.

Médicaments. D'ici 16 mois, tous les produits pharmaceutiques sans exception devront être vendus avec un emballage sur lequel seront indiqués en détail tous les ingrédients entrant dans la composition. La mesure est destinée à protéger les consommateurs allergiques à certains produits.



photo: Daniel Tougas

Geneviève Montcombroux fait poser ses chiens de Sibérie: Inuka, 6 mois (*à gauche*) et Tezzero, à propos duquel elle a écrit un livre pour enfants publié aux Éditions des Plaines, 4 ans (*à droite*).

L'amateure de courses attelées n'a aucun doute sur le talent de la jeune Inuka qu'elle entraîne depuis l'âge de 11 semaines. «C'est une vraie chef d'équipage. Quand Tezzero ralentit ou est distrait par un écureuil ou un arbre, Inuka va le chercher!»

Geneviève est à la course

Quand on pense à Geneviève Montcombroux, on pense d'abord à la professeure de ballet à l'École de danse classique. Pourtant, le studio de répétition n'est pas l'unique endroit où Geneviève se sent parfaitement à l'aise.

On la retrouve aussi sur la rivière en hiver en train d'entraîner ses huskies sibériens à la course!

La ballerine, formée à l'Opéra de Paris, fait 35 km de course par semaine avec ses chiens attelés. Soit 5 km par jour, et ce pendant toutes les saisons de l'année.

«L'été, on ne peut pas arrêter l'entraînement, souligne l'Algérienne de naissance qui a vécu à Churchill de 1969 à 1973. L'été, il faut s'entraîner à pied avant la chaleur le matin. En hiver, c'est plus simple, je fais du skijouring».

Le skijouring est un sport où les chiens attelés traînent une personne derrière eux sur des skis. Comme le mot «ski», le terme skijouring nous vient du norvégien.

Le dressage

Pour la première fois cette année, les Courses internationales de chiens attelés au Festival du Voyageur comprendront une partie skijouring.(1)

«Le skijouring ressemble au ski aquatique, avec cette différence importante: tu ne peux pas laisser aller tes chiens! Il se peut fort bien qu'ils courent et ne reviennent pas», affirme la membre du Club de husky de Sibérie (*qui comprend environ 35 membres au Manitoba*).

Geneviève Montcombroux est loin de se plaindre de toute cette activité physique. Elle estime faire d'une pierre deux coups: son entraînement personnel et le dressage des chiens.

La Manitobaine depuis 1976, dont l'oncle était chasseur alpin en France, a toujours été fascinée par l'Arctique et l'exploration. «Quand on était à Paris, je ne manquais pas d'aller écouter les conférences de l'explorateur Paul-Emile Victor quand il revenait de l'Arctique ou de l'Antarctique», se souvient Geneviève Montcombroux.

«C'est d'ailleurs une des raisons pour laquelle mon mari et moi sommes venus au Canada».

Même si l'an prochain la directrice de l'École de danse classique depuis 12 ans compte s'acheter un traîneau, elle n'est pas prête à sacrifier tout à la vitesse.

«On commence à faire des croisements de chiens de Sibérie avec des chiens courants. Moi, je n'aime pas l'idée.»

«Souvent ces chiens perdent de la résistance quand on les croise. Ou encore, on peut finir avec des problèmes génétiques: des chiens qui ont d'excellentes pattes, mais qui ne sont pas très intelligents, par exemple. Je préfère les chiens purs.»

Daniel TOUGAS

(1) *Les 17e Courses de chiens attelés auront lieu cette fin de semaine les 13 et 14 février de 10h30 à 16h dans la Parc du Voyageur.*

Des compétiteurs du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Ontario et des États-Unis y participeront. Le skijouring se déroulera entre 13h et 14h le dimanche 14.

Rêver à l'Iditarod

Au Manitoba, les membres du Voyageur Sled Dog Club Inc. (*les organisateurs des Courses au Festival*) prennent part à des concours partout dans le monde.

Parmi les courses manitobaines qui suivent les règlements du International Sled Dog Association, on retrouve celle du Festival du Voyageur, celle du Trapper's Festival à Le Pas et celle de Thompson.

Chaque équipe rêve d'accumuler des points, soit dans les courses ou les expositions de chiens, pour remporter le Championnat du Manitoba. Pour espérer, un jour, participer à cette Coupe Stanley des courses attelées: l'Iditarod en Alaska.

L'Iditarod est une piste de 1000 milles entre Anchorage dans le sud de l'Alaska et Nome dans le nord. La durée est de 22 jours et le prix s'élève à six chiffres!

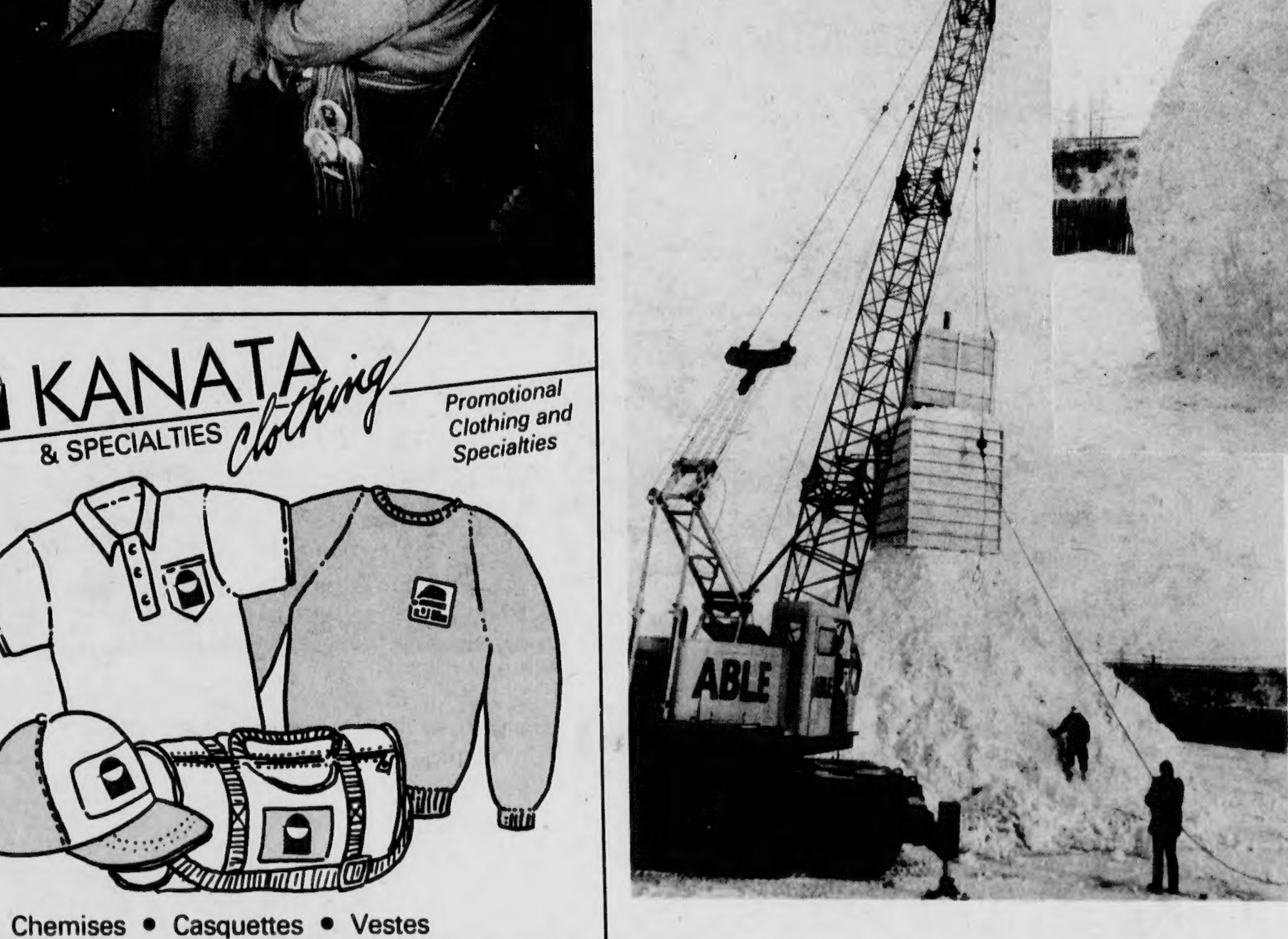


L'équipe de Gary Tessier était bien capable de construire un Bonhomme de neige mesurant 51 pieds de hauteur mais allez donc en trouver un qui savait tricoter! Voilà pourquoi la tuque de cet immense Voyageur devait être confiée à d'habiles mains.

Une vingtaine de femmes venant de quatre différents foyers d'âge d'or ont utilisé 150 000 pieds de laine pour tricoter cette tuque. Elle fait 16 pieds sur 10. À lui seul, le pompon mesure deux pieds de hauteur!

Le bonhomme du Parc a la grosse tête...

Demandez aux tricoteuses de la tuque!



Ont participé au projet: le Club Jolys de Saint-Pierre-Jolys, la Villa Youville de Sainte-Anne-des-Chênes, le Foyer Chez-Nous et l'Accueil Colombien à Saint-Boniface.

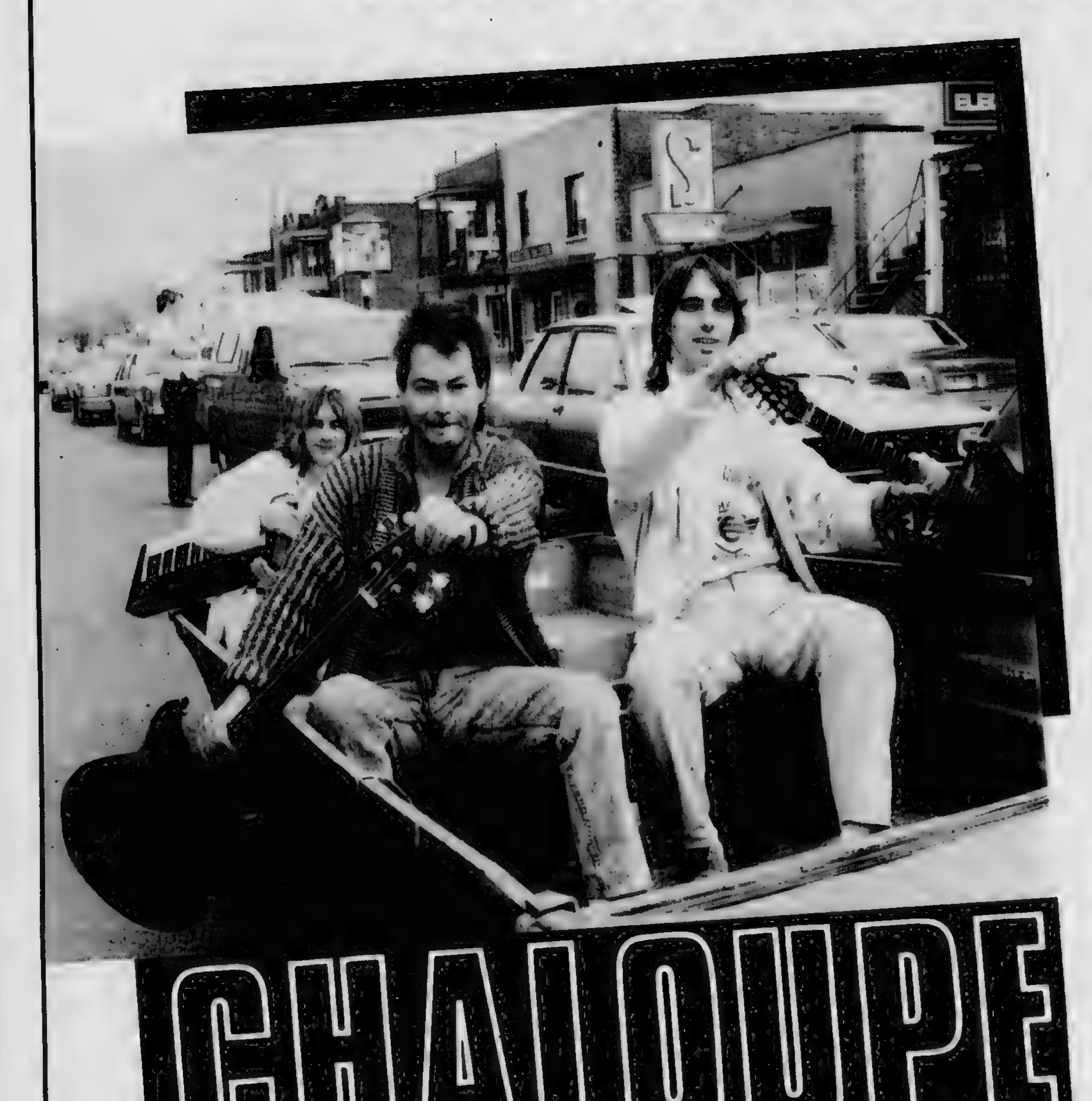
Ci-haut, on reconnaît des participantes de l'Accueil Colombien, commençant à gauche: Solange Martin, Hélène Simard, Anna Forest-Dufault, Marie Jeanne Marcoux, Noémie Ricard, Angelina Duhamel et Florentine Gagnon.

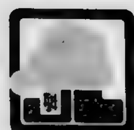
Photos par Daniel Tougas

L'Association des Étudiants
du Collège de Saint-Boniface Inc.
présente

La Rame de Nuit





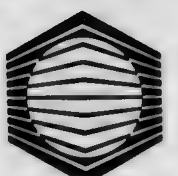


Festival du Voyageur

**Du lundi 15 février
au mercredi 17 février**
de 19 h 30 à 24 h
Entrée: 3,50$ ou 2,50$ avec macaron de participation

**Du jeudi 18 février
au samedi 20 février**
de 19 h 30 à 2 h
Entrée: 4,50$ ou 3,50$ avec macaron de participation

Chaque année, ça saute puis ça chante à La Rame de Nuit. Cette année ne fera pas exception à la règle: les trois membres du groupe «Chaloupe» vous offriront un spectacle étonnant, composé de chansons à répondre ainsi que des plus grands succès de la musique rock. Chaloupe promet de faire durer l'ambiance du Festival jusqu'au tout dernier moment.

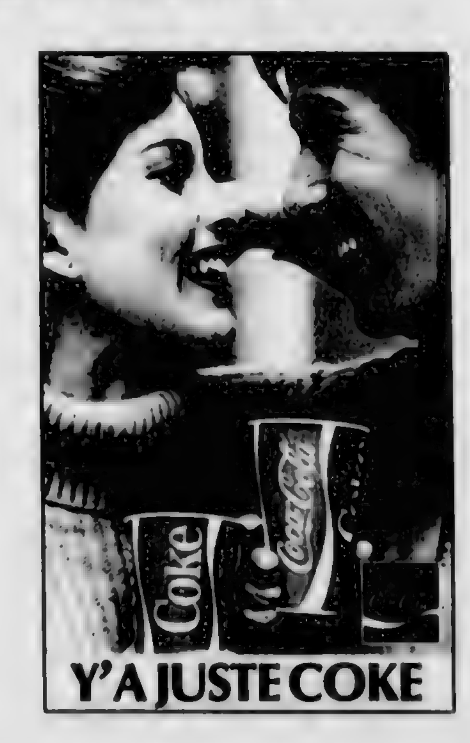


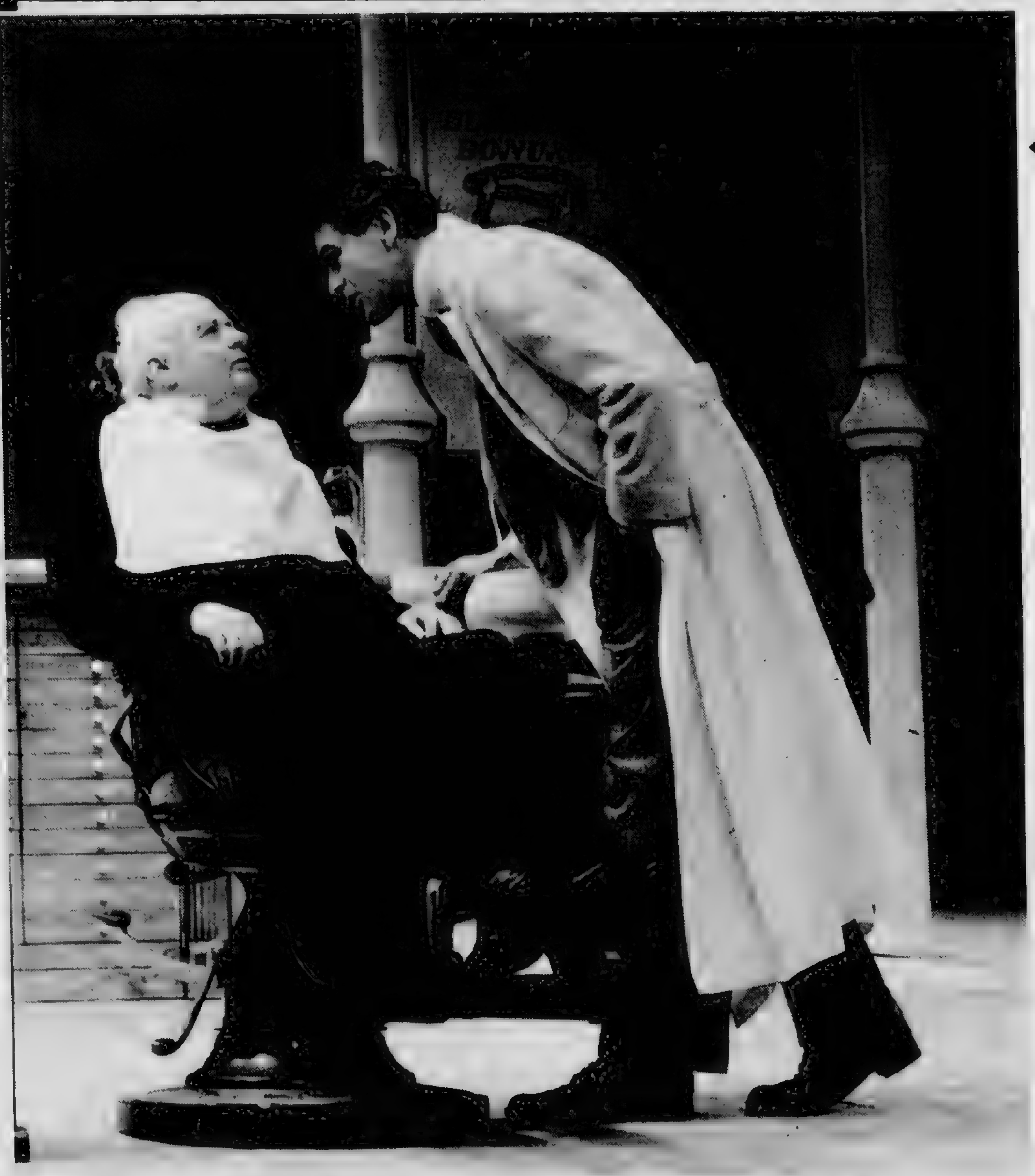
La Caisse populaire
de Saint-Boniface

CJP CONSEIL JEUNESSE PROVINCIAL INC.
116-383, boul. Provencher, St-Boniface
(Manitoba) R2H 0G9, Tél.: 237-8947









En voyant le divertissant Bernard Shaw actuellement à l'affiche du Manitoba Theatre Centre, on constate que les relations humaines surtout amoureuses n'ont pas énormément changées. ‹You Never Can Tell› du grand auteur anglais joue au MTC (Mainstage) jusqu'au 20 février.



Envoyons d'l'avant nos gens!



Daniel TOUGAS

Sommaire

- ☐ *Les Cajuns, les Acadiens, les Québécois et les Manitobains au Festival: p. 14.*
- ☐ *Le Cercle Molière réussit son Agnès: p. 13.*
- ☐ *Les Danseurs à la télé et aux Olympiques: p. 12.*
- ☐ *Le Playhouse a 74 ans: p. 12.*

Les Danseurs aux Olympiques

Les Danseurs de la Rivière-Rouge devront faire plus qu'une p'tite steppette dans les prochaines semaines. Les danseur(euse)s folkloriques ont un calendrier hyper-chargé qui commence avec la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques d'hiver cette fin de semaine.

La cérémonie d'ouverture de **Calgary** sera diffusée en direct à **Radio-Canada** de 13h30 à 17h, ce samedi 13 février.

Les Danseurs de la Rivière-Rouge y participeront en compagnie de deux autres troupes, **Les Sortilèges** du Québec et **Les Blés d'Or** d'Edmonton. Le tout sera dirigé par le chorégraphe winnipégois **Jacques Lemay.**

La troupe revient lundi 15 février pour donner des ateliers dans la programmation scolaire du **Festival du Voyageur**. Ils animeront ensuite une soirée spéciale au **Rendez-Vous**, le mercredi soir 17 février à 20h30. Musique, chansons et danse sont au programme.

Vendredi 19 février, la troupe sera à deux endroits à la fois. À **Saint-Boniface**, on verra certains membres de la troupe à l'**Auberge du violon** du Festival du Voyageur.

Le même jour, d'autres danseurs seront au **Trapper's Festival** à **Le Pas** au Manitoba.

Et comme si ce n'était pas assez pour s'en user les claquettes, les Danseurs se produiront aussi à la **Dérouine** samedi 20.

Avant de fondre dans le décor, nous vous offrons trois autres décors à identifier à la 14.



La Tougâterie. Cette semaine, le Pantages Playhouse Theatre fête son 74e anniversaire. Savez-vous quels comédiens du vaudeville ont joué au Playhouse dans ses premiers temps?

La liste est impressionnante: Buster Keaton, Will Rogers et Harry Jolson (*le frère de Al Jolson*) en 1916, Stan Laurel (*sans Oliver Hardy*) en 1921, Spencer Tracy en 1924 et The Three Stooges en 1938.



Après le Folk, le Blues?

Cité pas pressé... Il se peut que Winnipeg se trouvera une deuxième niche musicale.

Mitch Podolak, le fondateur et ex-directeur du **Winnipeg Folk Festival** (*un festival qui, l'année dernière, nous a donné* **Ladysmith Black Mambazo** *de l'Afrique du Sud*) s'est lancé dans le Blues.

Treize groupes de blues de partout en Amérique du Nord ont participé au premier **Crossroads Blues Festival** la fin de semaine dernière.

Mitch Podolak, qui n'a pas tendance à voir petit, espère que l'an prochain une dizaine de clubs winnipégois participeront à l'événement. Quitte, plus tard, à avoir des grandes vedettes du blues dans les plus grandes salles de la ville pendant le Festival.

Le sobriquet «**Chicago du Nord**» pour désigner **Winnipeg** prend encore une nouvelle dimension.

Précieux-Sang au Petit Portage. Une Boite à chanson présentée à l'école Précieux-Sang il y a quelques semaines sera présentée de nouveau dans la tente du Petit Portage.

Le spectacle intitulé «**On a des choses à vous dire**» comprend une quinzaine de voix de jeunes de la huitième à la douzième année. Le tout se déroulera de 14h à 17h le dimanche 14 février.

Le Petit Portage se situe dans le Parc du Voyageur.



C'est en présence de l'attaché culturel de l'ambassade de France à Ottawa, Norbert Blanc, qu'a eu lieu le vernissage de l'exposition «Lieu, espace et création» le 8 février.

Cette exposition, consacrée aux sculptures qui ornent le quartier ultra-moderne de La Défense, à Paris, est visible jusqu'au 20 février dans l'édifice d'Air Canada, 355, avenue Portage.

Cet événement artistique est organisé par l'Alliance française du Manitoba, avec l'aide d'Air Canada, dont le directeur des Affaires publiques, Ted Morris, était également présent lors du vernissage.

Dans son discours, l'attaché culturel français a rappelé l'ouverture traditionnelle de la France aux artistes du monde entier. Un grand nombre des sculptures de La Défense sont en effet l'oeuvre d'artistes étrangers, comme l'Espagnol Miro ou l'Américain Calder. Norbert Blanc a également cité l'exemple de l'architecte canadien Carlos Ott, à qui a été confié le vaste projet de l'Opéra de la Bastille, à Paris, en cours de réalisation.



L'équipe au complet du spectacle Agnès de l'Enfant-Dieu au Cercle Molière à l'affiche de la salle Pauline-Boutal jusqu'au 13 février à 20h.

photo Hubert Pantel

Entre l'amical et le virulent

Avant de voir Agnès de l'Enfant-Dieu au Cercle Molière, j'avoue que rien ne m'y attirait particulièrement. Je n'avais pas aimé le film de Norman Jewison d'il y a quelques années avec Jane Fonda.

Mais ce que plusieurs soulignaient — que le texte original était beaucoup plus fort que le scénario du film — vient d'être confirmé par ce spectacle puissant du **Cercle Molière**.

Les conflits subtils que le dramaturge **John Pielmeler** tisse dans son texte sont interprétés dans toute leur complexité par les trois comédiennes: **Laurette Rouillard** (*la Mère Supérieure*), **Irène Mahé** (*la pyschiatre*) et **Brigitte Léger** (*Agnès*).

Dans la pièce, une psychiatre est appelée à investiguer le meurtre d'un nouveau-né dans la cellule de la jeune soeur **Agnès**. Pour arriver au fond de cette histoire, elle doit passer par la Supérieure du couvent qui est visiblement mal à l'aise avec cette investigation.

> *Jeanne d'Arc aurait-elle chiqué du tabac?*

Chacune des deux femmes interprètent les faits qui entourent ce crime selon ses propres croyances et expériences. La pyschiatre cherche à enlever le miraculeux à cette histoire, pendant que la Mère Supérieure en rajoute autant qu'elle peut.

La grande astuce du scénario a été d'éviter de peindre ces deux personnages en ennemies jurées. Les deux femmes s'entendent sur certaines choses: entre autres, sur le plaisir de fumer des cigarettes!

Dans une scène particulièrement drôle, la psychiatre (*qui fume beaucoup*) et la religieuse (*qui fumait autrefois deux paquets par jour*) discutent des marques de cigarettes qu'auraient fumé Jésus, les apôtres, les saints, Jeanne d'Arc. (*Selon elles,* **Jeanne d'Arc** *aurait chiqué*)!

La mise en scène de **Roland Mahé** fonctionne habilement avec le décor et l'éclairage pour rendre visuellement ces relations changeantes entre les trois femmes de la pièce: tantôt amicales, tantôt virulentes.

De son côté, **Brigitte Léger** insuffle dans son interprétation d'**Agnès** un mélange d'insouciance et de peur qui sont convaincants. La comédienne connaît des moments très émouvants dans les scènes où Agnès est hypnotisée et appelée à revivre son accouchement.

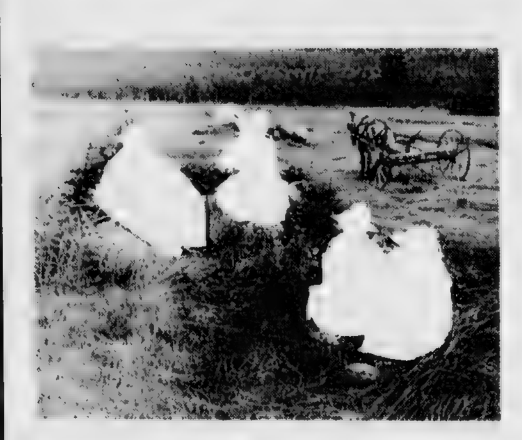
Ce spectacle du **Cercle Molière** a réussi à faire oublier la version hollywoodienne de cette troublante aventure.



Nos derniers décors

De quelles émissions télévisées sont tirés ces décors? Un petit indice, juste pour le sport: deux d'entre elles sont des émissions québécoises et l'autre américaine.







Archie Bunker et Jean Duceppe: en haut à gauche, Terre Humaine, en bas, Le temps d'une paix, à droite, All in the Family.

Je l'avais prédit! La publicité dans les journaux pour le film Three Men and a Baby continue son évolution. Après Noël et le Super Bowl, l'annonce entame, tel que prévu, une variante Saint-Valentin.

D'accord, ce n'était pas ce qu'il y avait de plus difficile à prédire... Reste à savoir si ce film, qui commence sa **douzième semaine**, sera à l'écran assez longtemps pour nécessiter une nouvelle variante qui l'actualisera de nouveau.

Si les publicitaires décident de laisser tomber le thème du **Mardi Gras**, tout ce qu'il resterait ce sont les costumes de lapins de **Pâques**... Vous avez sans doute aussi hâte que moi...

Un petit fait intéressant à propos de cette version **Disney** (*Touchstone*) du succès français **Trois hommes et un couffin.**

La réalisation du film est signée **Leonard Nimoy**. Alias Mr. Spock de **Star Trek**. (*The Lithium Diapers can't take it, Sir!*).



Si vous avez eu vent du spectacle de Zachary Richard au Festival du Voyageur l'an dernier où quelque 600 personnes ont laissé «le bon temps rouler» (*comme le dirait Zachary*), vous savez qu'il ne faut pas manquer la musique «zydecajun» de Wayne Toups. Le «Boss» cajun fera danser les foules avec ses airs d'accordéon endiablés le mardi 16 février à 21h au Rendez-Vous.

Au Festival cette année: Angèle Arsenault, les Foubrac, Calixte Duguay, Sylvain Lelièvre, Catherine Pouliot, Chaloupe et bien d'autres. Procurez-vous un programme du Festival pour tous les détails.

Recherche — **Le Centre Fort Whyte a besoin de bénévoles pour présenter des programmes en français.**

Il s'agit de guider des groupes scolaires à travers ce centre d'éducation sur l'environnement. La responsable des programmes français, Wendy Loly, explique: «On aide les enfants à apprendre comment fonctionne la nature, en leur donnant une occasion d'observer de près un insecte aquatique ou de toucher la patte d'un canard vivant».

Les bénévoles devraient remplir les conditions suivantes: donner trois heures par semaine entre septembre et juin et disposer d'un moyen de transport. Des connaissances en biologie ne sont pas nécessaires. Des sessions de formation sont données. Le prochain atelier aura lieu du 23 au 26 mars. Les détails: 895-7001.

Échanges — **Une association nouvellement créée en France cherche à entrer en communication avec des francophones hors Québec dans le but d'effectuer des échanges de toutes sortes.**

L'un des responsables de l'association, J-M. Germe, explique: «Je souhaiterais que des liens s'établissent avec des francophones hors Québec. Des dispositions sont prises pour héberger gratuitement des familles qui effectuent le voyage individuellement».

«Leur demande doit être adressée le plus tôt possible pour échanger les correspondances avec les familles d'accueil en Poitou et en Touraine».

Pour tous renseignements, on peut écrire à J-M. Germe, 3 rue Aline Blay, Les Ormes, 86220 Dange-Saint-Romain.



Ronald Duhamel, candidat à la candidature libérale. Le congrès d'investiture devrait se tenir d'ici mars.

Saint-Boniface — **L'ancien sous-ministre provincial de l'Éducation entre 82 et 87, Ronald Duhamel, va briguer l'investiture libérale pour le comté fédéral de Saint-Boniface.**

Le Bonifacien de naissance, qui est revenu dans sa province natale en 1979 pour devenir responsable du Bureau de l'Éducation française, est le premier candidat déclaré.

En même temps qu'il annonçait sa candidature mercredi 10 février, il démissionnait de la présidence de Presse-Ouest Ltée, la société éditrice du journal La Liberté. Il a occupé la présidence de Presse-Ouest depuis mars 87. Le propriétaire du journal, la Société franco-manitobaine, devrait décider de son remplacement à sa réunion lundi 15.

Le docteur en philosophie de l'Université de Toronto et prof à l'Université du Manitoba a déclaré: «Depuis un an, plusieurs résidants de Saint-Boniface m'encouragent à me présenter comme candidat libéral. Je songe depuis longtemps déjà à me lancer en politique. J'ai, en effet, décidé de quitter la fonction publique en grande partie parce que je voulais poursuivre l'option politique».

En septembre 87, Ronald Duhamel, marié et père de trois filles, a obtenu la première Médaille du Lieutenant Gouverneur, une récompense décernée «pour l'excellence en administration publique au Manitoba».



L'ACCORD COMMERCIAL CANADA-ÉTATS-UNIS: VOUS AVEZ LE DROIT DE SAVOIR CE QU'IL EN EST.

Vous avez le droit de savoir!

Lorsque l'Accord commerical Canada-États-Unis a été signé par le premier ministre Brian Mulroney et le président Reagan le 2 janvier 1988, beaucoup de gens ont peut-être pensé que tout était terminé. Mais le gouvernement fédéral doit d'abord adopter l'accord avant que celui-ci puisse avoir force de loi. Et beaucoup de questions restent encore sans réponse. Vous avez le droit de savoir ce que cet accord signifie pour vous et votre famille.

Quelles conséquences cet accord aura-t-il sur les Manitobains?

L'accord ayant été signé avant que les Canadiens aient pu l'étudier, les conséquences à long terme de l'accord restent encore très obscures. Cet état de choses soulève certaines questions, notamment dans le domaine des emplois, des décisions qui pourraient influencer notre manière de vivre et en ce qui concerne notre avenir ainsi que celui de nos enfants. Le gouvernement du Manitoba émet certaines réserves sur bon nombre des principaux éléments de l'accord et sur les conséquences qu'ils auront sur les Canadiens. Mais certains domaines chers au Manitobains inquiètent tout particulièrement le gouvernement.

Pourquoi avons-nous abandonné notre droit de regard sur l'absorption d'entreprises canadiennes par des compagnies américaines? Qu'adviendra-t-il des emplois canadiens?

À l'exception de six entreprises qui représentent un actif d'au moins 150 millions de dollars, toutes les entreprises manitobaines (grandes et petites) sont susceptibles d'être absorbées par des compagnies américaines, sans que nous ayons aucun droit de regard dans ce domaine. Quelles en seront les conséquences sur vous et sur votre sécurité d'emploi? Cela aura-t-il des effets sur les emplois d'autres Manitobains? Pourquoi des dispositions n'ont-elles pas été prises pour protéger les emplois canadiens en cas d'absorption d'entreprises par des compagnies américaines?

Le Canada devra-t-il partager ses ressources énergétiques?

D'après l'Accord commercial, le Canada doit partager ses ressources énergétiques. Que ferons-nous si nous connaissons une nouvelle crise de l'énergie? Serons-nous obligés de rivaliser avec les Américains pour chauffer nos maisons et alimenter nos usines?

Serons-nous encore maîtres de l'économie de notre pays?

Un pays qui abandonne son droit de regard sur les investissements étrangers, qui limite le contrôle qu'il exerce sur ses propres ressources énergétiques et qui cède de son autorité dans un trop grand nombre de domaines tout en recevant peu en échange peut-il vraiment rester maître de son économie?

VEUILLEZ M'ENVOYER DE LA DOCUMENTATION SUR L'ACCORD CANADA-ÉTATS-UNIS.

Nom: ______________________

Adresse: ______________________

______________________ Code postal: ______

Les sujets suivants m'intéressent:

- ☐ L'Accord commercial Canada-États-Unis
- ☐ L'Accord et les agriculteurs
- ☐ L'Accord et l'énergie
- ☐ L'Accord et la culture
- ☐ L'Accord et les investissements et les emplois
- ☐ L'Accord et les consommateurs
- ☐ L'Accord et les industries du service
- ☐ L'Accord et la femme
- ☐ L'Accord et le développement régional
- ☐ L'Accord et les normes techniques
- ☐ L'Accord et les achats du gouvernement
- ☐ Les règles commerciales de l'Accord

Quels avantages les agriculteurs tireront-ils de cet accord?

Plus de barrières commerciales! C'est probablement un avantage pour les producteurs de boeuf mais qu'arrivera-t-il aux producteurs de légumes? Sont-ils de taille à faire compétition aux géants de la Californie? Certains craignent que l'augmentation des importations américaines fasse perdre des revenus aux éleveurs de poulets, de dindes et de poules. Et si nous ne maintenons pas des quotas pour limiter les importations, nos programmes de gestion d'approvisionnements seront menacés. Les producteurs de céréales américains continueront-ils à recevoir les subventions massives qui leur permettent à l'heure actuelle de vendre leurs produits à meilleur prix que les producteurs canadiens? Les États-Unis continueront-ils à imposer des taxes compensatrices à nos éleveurs de porc et à appliquer des lois protectionnistes?

Pouvons-nous préserver notre identité culturelle?

Au premier abord, l'Accord commercial ne semble pas toucher les industries culturelles mais en y regardant de plus près, on décèle certaines failles. Quelles en seront les répercussions sur notre industrie du film? Pourrons-nous conserver nos compagnies d'édition? Jusqu'à quel point sommes-nous en train d'entraver nos possibilités de développer nos propres industries culturelles? Tout cela finira-t-il par avoir des conséquences négatives sur notre identité de Canadiens?

Comme consommateur, quel avantage pouvez-vous tirer de l'accord?

Avec la disparition progressive des tarifs douaniers, quelles économies le consommateur pourra-t-il vraiment réaliser? Puisque 80 pour cent du commerce actuel entre les États-Unis et le Canada ne fait l'objet d'aucune taxe, quel avantage, comme consommateur, pouvez-vous vraiment tirer de cet accord? Il semble que les économies à réaliser soient minces. Sans oublier que vous continuez à payer des taxes sur les articles provenant d'ailleurs que des États-Unis! Ces minces avantages peuvent-ils l'emporter sur des considérations aussi importantes que l'agriculture, l'énergie et les emplois?

Toutes ces questions méritent réponse et on ne peut en obtenir sans s'informer.

Demandez à obtenir de la documentation qui vous renseignera et vous permettra de donner votre opinion sur l'Accord pendant qu'il en est encore temps.

Information sur l'Accord Canada-Etats-Unis
C.P. 204
200, rue Vaughan
Winnipeg (Manitoba) R3C 1T5
Appeler sans frais au **1-800-782-8472**
pour obtenir votre documentation



La bilinguisation des services municipaux:

Ça risque de prendre du temps

Comme nous l'annoncions dans La Liberté en novembre, l'Association des élus municipaux de langue française (1) veut mettre en branle un processus progressif de bilinguisation des services municipaux dans la province.

Le 3 février, Maurice Gauthier a rendu public un rapport dans lequel il dresse un bilan non exhaustif des services offerts dans les deux langues officielles par les municipalités dont la population est constituée d'au moins 6% de francophones (*voir article: **Une politique de laissez-faire***).

Depuis le mois de juin, Maurice Gauthier a rencontré des représentants de 19 municipalités rurales ou de villages, ainsi que les présidents de 4 comités de villages non incorporés (2). Le rapport est assorti de recommandations dont nous publions ci-contre des extraits.

L'Association va envoyer dans les semaines qui viennent la liste complète de ces recommandations aux municipalités concernées. Dès la semaine prochaine, plusieurs maires de villages et préfets de municipalités s'exprimeront à ce sujet dans nos colonnes.

Laurent GIMENEZ

(1) *Le comité provisoire de l'Association comprend les élus municipaux suivants: Albert St-Hilaire (Saint-Jean-Baptiste), Gabriel Catellier (Saint-Pierre-Jolys), Matt Lussier (Saint-Pierre-Jolys), Gérald Grenier (Somerset).*

(2) ***Municipalités rurales:***
Taché (Lorette)
Sainte-Anne (Sainte-Anne-des-Chênes)
La Broquerie
De Salaberry (Saint-Pierre)
Ritchot (Saint-Adolphe)
Montcalm (Letellier)
Cartier (Elie)
Grey (Elm Creek)
Lorne (Somerset)
Sainte-Rose (Sainte-Rose-du-Lac)
Ellice (Saint-Lazare)

Corporations de villages:
Notre-Dame-de-Lourdes
Sainte-Anne (Sainte-Anne-des-Chênes)
Saint-Claude
Saint-Lazare
Saint-Pierre-Jolys
Sainte-Rose-du-Lac
Somerset

District local:
Alexander (Saint-Georges)

Comités de villages non incorporés:
La Broquerie
Saint-Jean-Baptiste
Saint-Léon
Laurier



À la suite de la présentation du rapport de Maurice Gauthier, le Winnipeg Free Press a consacré un éditorial à la question des services en français dans les municipalités. En voici un extrait: «Those municipal councils and other officials ought to be able to provide service in French to the French-speaking public without angering English-speaking people».

Des extraits du rapport

La clé du problème

Le rôle des administrateurs (*secrétaires-trésoriers*) dans le projet de francisation est déterminant.

La qualité des services s'améliorera dans la mesure où les administrateurs le croiront possible, et dans la mesure où ils encourageront les conseils municipaux à aller de l'avant.

Il est recommandé d'organiser pour les administrateurs des municipalités visitées des stages dans des municipalités du Québec en vue de les sensibiliser à la possibilité de fonctionner plus en français.

Papeterie

En ce qui concerne la papeterie municipale, les municipalités pourraient, au fur et à mesure qu'elle doivent passer une nouvelle commande, bilinguiser toute la papeterie (*reçus, chèques, papier à correspondance, etc.*).

Pour ce qui est des formulaires spécifiques aux municipalités, il faudrait demander au ministère des affaires municipales de fournir des formulaires bilingues (*actuellement, ils sont tous unilingues anglais*).

Les administrateurs n'ont pas la formation nécessaire, sauf peut-être un ou deux, pour rédiger en français des procès-verbaux, des arrêtés municipaux, des avis à caractère juridique, ou une correspondance à caractère juridique ou technique.

Dans un premier temps, chaque municipalités devrait avoir dans sa bibliothèque les volumes de terminologie municipale qu'a préparés la Fédération canadienne des municipalités. On parle d'une dépense de moins de 100$...

Il faut aussi songer à un service central de traduction auquel serait reliée par ligne téléphonique chaque municipalité...

Une politique de laissez-faire

Formulaires

Il y a un mélange de formulaires bilingues et uniquement anglais. Aucune municipalité cependant n'utilise un ensemble complet de formulaires complètement bilingues.

Procès-verbaux.

Une seule municipalité rédige ses procès-verbaux en français et en anglais (*Notre-Dame-de-Lourdes*). Les autres les rédigent en anglais seulement.

Élections

Toute la documentation relative aux élections est unilingue anglaise.

Affichage des routes municipales

À l'extérieur des villages, aucune municipalité n'a installé de signalisation routière bilingue.

Affichage des routes provinciales

Aucune municipalité, rurale ou de village, et aucun comité de village non incorporé n'a jamais demandé au gouvernement une signalisation routière bilingue le long des routes provinciales qui traversent la municipalité.

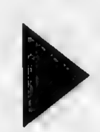
(extraits du rapport Gauthier)

VITE LU, VITE SU

Saint-Boniface — Le prochain cours prénatal pour les mères célibataires commencera le 16 février.

Une infirmière, une assistante sociale et une économiste ménagère aborderont divers aspects de la préparation à l'accouchement. Renseignements: 945-8966.

Le poisson d'avril du budget



Agriculture. Les producteurs de grains manitobains vont recevoir 134 millions de dollars au total d'ici le 26 février. Il s'agit de la première partie de la subvention fédérale de 1,1 milliard de dollars dans tout le pays. Les fermiers manitobains devront encore recevoir 178,5 millions de dollars en vertu de ce programme.

Avortement. Le ministre de la Santé, Wilson Parasiuk, a annoncé l'abolition des comités thérapeutiques sur l'avortement au Manitoba. Une femme qui veut se faire avorter n'aura donc désormais à s'adresser qu'à son médecin. Wilson Parasiuk a ajouté que le gouvernement provincial ne favoriserait pas la création des cliniques d'avortement. En revanche, la province continuera à financer chaque opération par une somme forfaitaire de 133,50$.

Quant à la question de savoir à partir de quelle étape de son développement le foetus doit être considéré comme une personne, le ministre de la Santé estime que c'est au gouvernement fédéral d'en décider, dans une nouvelle loi sur l'avortement. Justement, le ministre fédéral de la Justice, Ramon Hnatyshyn, a fait savoir que cette loi était une «priorité urgente» et qu'elle serait élaborée «le plus tôt possible».

La position du gouvernement fédéral pourrait avoir d'importantes conséquences pour les provinces, puisqu'Ottawa assume une bonne part du budget de la santé dans le pays. À l'heure actuelle, plusieurs provinces ont pris des positions très divergentes. L'Ontario a par exemple décidé de financer tous les avortements, alors qu'en Colombie-Britannique, aucun avortement ne sera remboursé, sauf en cas de danger pour la vie de la mère.

Budget. Le prix du litre d'essence augmentera de un cent à partir du 1er avril. C'est la principale nouveauté contenue dans le budget 1988 présenté à la Chambre des Communes par le ministre fédéral des Finances, Michael Wilson, le 10 février. Les autres points annoncés dans le document se contentent de rappeler les mesures déjà annoncées lors de la présentation du projet de réforme fiscale au mois de juin. À savoir: inflation à 4%, chômage limité à 8,3%, croissance prévue autour de 3%, réduction du déficit budgétaire de 400 millions de dollars.

Métis. Des négociations pour permettre aux Métis d'exercer un plus grand contrôle sur les programmes qui les touchent viennent de commencer. La Manitoba Metis Federation va négocier avec les gouvernements fédéral et provincial. Les coûts des négociations seront assumés par les gouvernements du Canada et du Manitoba.

Surdité. Un projet de 1,4 million de dollars d'une durée de 30 mois vient d'être mis sur pied par les gouvernements provincial et fédéral pour offrir une formation de travailleurs au service de la communauté aux résidants de la ville de Winnipeg atteints de surdité (*on en compte environ 3 000*).

La gestion des écoles françaises

Le «oui, mais» des commissaires

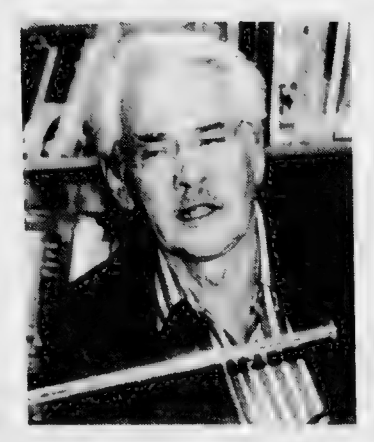
Deux commissaires par région, ça n'est pas assez, estiment un certain nombre de commissaires d'écoles franco-manitobains, à propos du modèle de structure scolaire homogène proposé par un comité ad hoc (1).

La région Ouest, par exemple engloberait les divisions actuelles de La Montagne, Turtle River (*Laurier, Sainte-Rose-du-Lac*) et Birdtail River (*Saint-Lazare*). «Comment deux commissaires pourraient-ils prétendre représenter une telle étendue», se demande Denis Simard, de Saint-Lazare.

Des élus répondent à La Liberté

Et Daniel Delaurier (*Turtle River*) de renchérir: «Deux commissaires pour notre région, cela ne suffit pas à assurer une bonne représentation».

D'après le plan proposé, chaque commissaire serait élu sur la base de 500 à 600 élèves. «C'est très bien pour la ville, où la population étudiante est concentrée, homogène, et bénéficie de beaucoup de services. Mais la situation est totalement différente en campagne», explique Guy Gagnon, de Sainte-Agathe (*La Rouge*).



Jean Allard, commissaire d'écoles au Cheval-Blanc, met en garde contre un processus «d'exclusion». «Il y a le risque de perdre une partie de notre population étudiante», pense-t-il.

Le plan prévoit que les différents secteurs dans chaque région seront représentés dans un conseil régional des comités d'école (2). Mais il s'agirait d'un organisme essentiellement consultatif. «En fait, ce serait les commissaires qui détiendraient le pouvoir», estime Jean Allard, du Cheval Blanc.

L'autre grande préoccupation des commissaires, c'est la distinction entre les écoles françaises et les écoles d'immersion. «Cette distinction est très claire en ville, souligne Guy Lacroix, président des Commissaires franco-manitobains. Mais dans les villages ou la proportion de francophones est très petite, les anglophones sont parfois majoritaires dans les écoles classées françaises».

Ces commissaires se posent encore bien d'autres questions. Notamment sur le financement du système ou le choix des électeurs (*uniquement des francophones?*).

Dans l'ensemble, cependant, ils semblent être d'accord avec le principe de la structure homogène et jugent le plan plutôt bon. Même s'ils compte bien y apporter beaucoup «d'améliorations» au cours du processus de discussion qui doit maintenant s'engager.

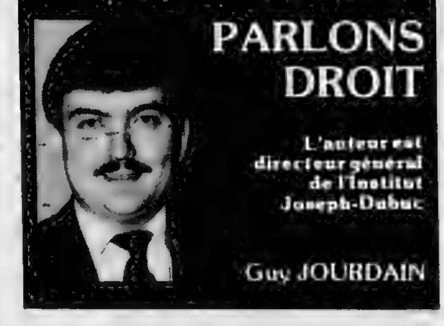
Laurent GIMENEZ

(1) *Le document suggère la création d'une seule commission scolaire pour les écoles françaises de la province. Il y aurait 11 commissaires en tout: cinq pour la ville et six pour les régions. Quatre régions seraient créées: ville, centre, ouest et est.*

(2) *Chaque écoles serait dotée d'un comité d'école composé de représentants des enseignants et d'un représentant des étudiants (s'il y a lieu). Son rôle serait de représenter le point de vue local auprès du conseil régional des comités d'école. Il y aurait un conseil régional par région: leur rôle serait de «représenter la région auprès de la commission scolaire provinciale».*

Les formes d'entreprises au Manitoba

Qui n'a pas un jour rêvé de posséder son propre commerce? C'est là un rêve que très peu d'entre nous réalisons. Pour ceux qui s'y risquent, il est essentiel de connaître les différences les plus importantes entre les diverses formes d'entreprises.



Les trois formes d'entreprises

Notre droit reconnaît trois formes principales d'entreprises: l'**entreprise à propriétaire unique**, la **société en nom collectif** et la **corporation.**

Définitions

Voici quelques définitions qui vous aideront à mieux comprendre les distinctions entre ces formes d'entreprises.

«**corporation**» Organisme n'ayant pas d'existence corporelle, auquel la loi attribue la personnalité juridique. Il est bon de noter que ce sens du terme **corporation** est propre à la «common law». En droit civil, ce terme s'entend de l'ensemble des personnes qui exercent le même métier, la même profession; il y a donc le sens d'ordre professionel. («corporation»)

«**entreprise à propriétaire unique**» Entreprise non constituée en personne morale et appartenant à une seule personne. («sole proprietorship»)

«**patrimoine**» Ensemble des biens et des obligations financières d'une personne physique ou morale, c'est-à-dire son actif et son passif. («assets and liabilities»)

«**personnalité juridique**» Aptitude à être titulaire de droits et d'obligations. («legal status»)

«**personne morale**» Synonyme de corporation, dans le système de «common law». («body corporate»)

«**personne physique**» Être humain. («natural person»)

«**responsabilité limitée**» Forme de responsabilité selon laquelle les membres et les administrateurs d'une corporation ne sont pas personnellement redevables de ses obligations juridiques et financières, sauf dans des circonstances extraordinaires. Les membres de corporations à caractère commerciale (les actionnaires) sont toutefois redevables des obligations prises par celles-ci jusqu'à concurrence de leur apport, soit la somme versée pour l'achat de leurs actions. («limited liability»)

«**société commerciale**» Corporation à caractère commercial en droit fédéral. Il s'agit d'un emprunt fautif au droit civil où la société commerciale englobe à la fois la société en nom collectif et la société par actions, cette dernière étant précisément la forme d'entreprise que le législateur fédéral cherche à nommer. («business corporation»)

«**société en nom collectif**» Entreprise dans laquelle deux personnes ou plus (les associés) conviennent de mettre en commun des biens, leur crédit ou leur industrie en vue de partager les bénéfices qui pourront en résulter. («partnership»)

L'entreprise à propriétaire unique

Un seul propriétaire dirige toutes les activités de l'entreprise, tant au niveau de la capitalisation et de la direction des activités commerciales qu'au niveau de la responsabilité. L'entreprise lui appartient en propre. Il n'a pas d'associé et ne partage donc ni les profits ni les pertes du commerce; il est le seul responsable de son entreprise.

Selon les dimensions de l'affaire, il peut engager des employés et même un gérant s'il ne peut administrer lui-même son commerce. Contrairement à ce qu'elle fait dans le cas d'une corporation, la loi n'attribue pas la personnalité juridique à ce type d'entreprise; elle ne lui reconnaît pas d'existence ni de patrimoine qui lui soient propres.

Les petites entreprises à caractère local choisissent le plus souvent ce type de commerce. Les personnes débutant dans le domaine des affaires et qui disposent d'un capital limité préfèrent adopter ce mode d'entreprise avant de constituer une corporation.

La société en nom collectif

La société en nom collectif est constituée au moyen d'un contrat entre les associés. Ce contrat peut être, d'une part, verbal ou écrit et, d'autre part, tacite ou exprès (autrement dit, implicite ou explicite).

En principe, la société en nom collectif ne jouit pas de la personnalité juridique. Toutefois, ce principe est tempéré par de nombreuses exceptions.

Par exemple, le patrimoine de la société est considéré, à plusieurs égards, comme étant distinct de celui des associés à titre individuel. Ainsi, les créanciers de la société ont préséance sur les créanciers personnels des associés pour saisir ses biens. Autre exemple, la société peut, en son nom propre nom, intenter une poursuite judiciaire ou se défendre contre une telle poursuite.

Fait très important à noter, la responsabilité des associés est illimitée. Par conséquent, une fois le patrimoine de la société épuisé, les créanciers de celle-ci peuvent saisir les biens propres des associés.

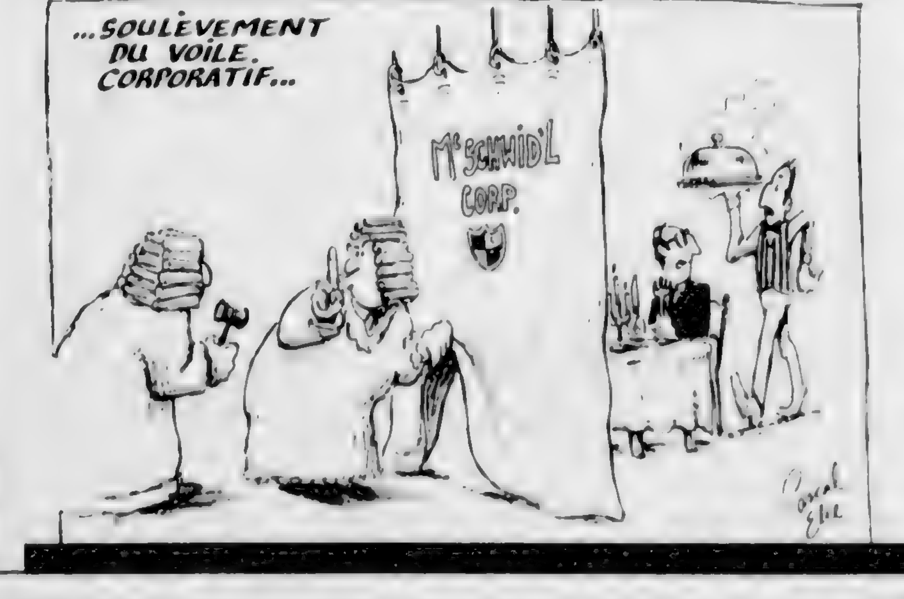
Enfin, la **Loi sur l'enregistrement des noms commerciaux** prévoit le dépôt obligatoire d'une déclaration au moment de la constitution de la société et le dépôt facultatif d'une déclaration au moment de sa dissolution.

La corporation

Nous avons déjà couvert, par ricochet, la plupart des aspects importants de la corporation. Au risque de nous répéter, la corporation possède la personnalité juridique et, par conséquent, une existence et un patrimoine qui lui sont propres.

La corporation est formée au moyen d'un processus appelé «constitution en corporation». Le terme «incorporation» est fautif dans ce sens.

Les corporations provinciales sont régies par la **Loi sur les corporations.** Les corporations fédérales sont régies par la **Loi sur les sociétés commerciales canadiennes** en ce qui concerne ce qui s'appellerait correctement «société par actions» et par la **Loi sur les corporations canadiennes** en ce qui concerne les autres corporations, dont notamment les corporations sans but lucratif.



VITE LU VITE SU

Saint-Claude — 4 500$ de profits ont été recueillis grâce au carnaval qui s'est achevé le 7 février.

Comme les années précédentes, cet argent servira à défrayer les coûts de l'aréna. «Nous avons eu un peu moins de monde que l'année dernière, à cause du froid», reconnaît Arthur Gautron, l'un des organisateurs du festival.

Plusieurs activités ont cependant rencontré un grand succès, comme les parties de hockey et le déjeûner aux crêpes. Le couronnement de la reine, qui est cette année Pauline Viallet, a été également très couru.

◆

Norwood — Deux étudiants de l'école Précieux-Sang se rendront prochainement à Ottawa pour participer à Forum pour jeunes Canadiens.

Chaque année, 500 jeunes venus de tous les coins du pays se rendent sur la colline parlementaire, à Ottawa, pour découvrir les institutions politiques fédérales et en rencontrer les acteurs.

Le voyage, qui dure une semaine, permet notamment aux jeunes de visiter le Parlement et la Cour suprême, de prendre part aux activités de plusieurs institutions fédérales, et de s'entretenir avec des ministres, des députés, des sénateurs, des juges, des fonctionnaires, etc.

Deux de trente-deux étudiants sélectionnés au Manitoba sont en 12e année à l'école Précieux-Sang, dans la division scolaire de Norwood. Sean Tellier se rendra à Ottawa du 23 au 30 avril, et Suzie Brown lui succèdera du 30 avril au 7 mai.

C'EST VRAI, LES BONS CONDUCTEURS MÉRITENT CERTAINS AVANTAGES!

RENSEIGNEZ-VOUS POUR SAVOIR SI VOUS ÊTES ADMISSIBLE AUX RÉDUCTIONS ACCORDÉES AUX BONS CONDUCTEURS.

ON VOUS A ENVOYÉ VOTRE FORMULE DE RENOUVELLEMENT D'ASSURANCE AUTOMOBILE LE 4 FÉVRIER. VOUS POUVEZ PEUT-ÊTRE BÉNÉFICIER DE CERTAINES RÉDUCTIONS. LISEZ CECI POUR SAVOIR SI VOUS ÊTES ADMISSIBLE.

VÉRIFIEZ VOTRE DOSSIER DE CONDUCTEUR. Vous pouvez être admissible à des réductions sur votre assurance automobile si votre véhicule entre dans les catégories d'utilisation suivantes : véhicule préférentiel, véhicule tous usages, véhicule agricole, véhicule d'agrément, camion de pêcheur et camion agricole dont le poids ne dépasse pas 3 630 kg, véhicule de fonction, en location-bail ou de livraison, immatriculé au nom d'un particulier.

Pour bénéficier d'une réduction, vous devez avoir au moins un point de mérite sur votre permis de conduire valide. Votre véhicule actuel, et tous les véhicules qu'il a remplacés, doivent avoir été assurés selon un des codes d'utilisation mentionnés ci-dessus pour une période totale minimale de 8 mois, entre le 1er mars 1987 et le 29 février 1988. Ces véhicules ne doivent pas avoir fait l'objet de demandes d'indemnisation à la suite d'accidents qui se sont produits en 1987 et pour lesquels le conducteur a été responsable à 50% ou plus. Vous ne devez pas non plus avoir été reconnu coupable des infractions suivantes en 1986 et 1987 : conduite négligente, négligence criminelle, conduite dangereuse d'un véhicule automobile, conduite en période de suspension du permis, défaut d'arrêter sur les lieux d'un accident, défaut de signaler un accident, conduite avec facultés affaiblies, refus de fournir un échantillon, homicide involontaire à la suite d'un accident ou course automobile sur la voie publique.

Pour renouveler votre police d'assurance et obtenir une réduction, veuillez vous présenter dans un bureau d'Autopac muni de votre formule de renouvellement et de votre permis de conduire et on procédera immédiatement aux changements nécessaires.

PAIEMENTS ÉCHELONNÉS POUR LES AUTOMOBILISTES MANITOBAINS. La Société d'assurance publique du Manitoba permet à la plupart des Manitobains de payer leur prime d'assurance en trois versements, au lieu de deux comme c'était le cas dans les années précédentes. Le premier versement représentant 50% du montant total, plus vos frais d'immatriculation et 10$ de frais d'administration doivent être acquittés le 29 février 1988.

Quatre-vingt-dix jours plus tard, vous aurez à acquitter le deuxième versement (25% de votre prime), et quatre-vingt-dix jours plus tard encore, vous devrez acquitter le troisième et dernier versement représentant les 25% restants.

Pour obtenir plus de renseignements, adressez-vous à votre bureau d'Autopac local ou au Service des relations avec la clientèle de la SAPM (tél.: 946-6222; appels à frais virés en dehors de Winnipeg).

SERVICE DE CLIENTS **946-6222** (HORS WINNIPEG, APPELEZ À FRAIS VIRÉS)





THE MANITOBA PUBLIC INSURANCE CORPORATION

La Société d'assurance publique du Manitoba offre la meilleure protection au meilleur prix depuis 1971

Hockey

Le hockey à l'or des Jeux Olympiques

En Union Soviétique, le programme de hockey a pris un important recul. Pour cette raison, le tournoi à Calgary sera une véritable lutte acharnée pour les médailles.



André BRIN

Si l'Union Soviétique n'est plus le champion automatique, il faut dire qu'il n'y a que six équipes au monde qui peuvent même rêver d'une médaille à Calgary.

Union Soviétique. C'est une équipe très forte, mais elle compte trop sur un trio et n'a pas changé de joueurs depuis les derniers Jeux Olympiques. Le trio KLM (*Krutov-Larionov-Makharov*) est toujours à surveiller. Ce sera tout probablement son dernier tournoi olympique, donc la motivation sera d'autant plus intense.

En défense, Fetisov et Kasatonov sont encore les piliers. Mikhail Tatarinov est la prochaine vedette en défense. À l'attaque, Valeri Kamiensky est le plus prometteur dans un programme qui vieillit.

Evgeny Belosheikin, le gardien, sera la clé. Si Belosheikin est à son meilleur, il pourrait sauver l'emploi de Viktor Tikhonov, l'entraîneur très critique de l'équipe nationale.

Surveillons

Canada. L'équipe canadienne est extrêmement confiante à la veille du tournoi. Sa défensive d'équipe est la meilleure au monde et son gardien l'est aussi. Certaines vedettes de la Ligue Nationale ont été ajoutées et leur expérience devrait plus que renforcer l'enthousiasme des jeunes joueurs.

Sean Burke, dans les filets, et Jim Peplinski seront les clés de cette équipe. Une des équipes à surveiller lors du tournoi.

Tchécoslovaquie. Pour ce qui est du talent naturel, les Tchécoslovaques sont bien servis. Cependant, ils n'ont pas la profondeur de l'Union Soviétique ni l'organisation du Canada.

Il faudra surveiller de prêt les exploits de l'avant Jiri Hrdina et du gardien Dominic Hasek. À eux deux, ils pourraient provoquer une surprise.

Suède. Ravagée par la Ligue Nationale, l'équipe suédoise est jeune et manque d'expérience en hockey international. Avec du talent moindre et pas tout à fait l'attitude de l'équipe canadienne, la Suède aura de la difficulté à se décrocher une médaille.

États-Unis. À l'attaque, ils sont explosifs. Corey Millen et Craig Janney sont les meilleurs d'une attaque douée. Mais en défense, malgré la présence de l'excellent Brian Leetch, il y aura des problèmes.

Chris Terreri ou Mike Richter devront être spectaculaires pour permettre à l'équipe américaine de faire quoi que ce soit aux jeux olympiques.

Argent

Finlande. Il n'y aura tout probablement pas de miracle de la part des Finlandais. Comme équipe, ils n'aiment pas les jeux rudes. Les Soviétiques, les Canadiens et les Tchécoslovaques pourront s'amuser avec la Finlande.

Leur meilleur défenseur, Teppo Numminen, n'a que 19 ans et l'équipe en général n'a pas l'expérience nécessaire pour vaincre les grosses équipes.

Prédictions. L'or pour le Canada. Les foules, la motivation, la défensive et le gardien. L'argent pour l'Union Soviétique. Krutov, Larionov, Makharov, Fetisov et Kasatonov. Le bronze pour la Tchécoslovaquie. Un gardien exceptionnel, et une attaque puissante.

Lemieux le meilleur

Si la partie des étoiles peut vouloir dire quelque chose, ce serait que Mario Lemieux est définitivement dans la ligue de Gretzky.

De fait, il a probablement créé son propre niveau d'excellence. Une fois que les Penguins pourront l'aider, Lemieux devrait devenir le nouveau champion incontesté des marqueurs.

Toujours au sujet de la partie des étoiles. À un moment donné, après le seul dur plaquage du match, l'annonceur expliqua: «N'inquiétez-vous pas, c'était un accident».

Des joueurs comme Cam Neely, Kirk Muller et Dave Poulin ont l'air un peu perdus lors de ces parties. On dirait un match intramural au Collège.

VITE LU VITE SU

Olympiques. Il n'est pas encore clair si la neige sera vraiment au rendez-vous des Jeux Olympiques à Calgary.

Mais il est déjà clair que les infos météo ne manqueront pas: le ministère de l'Environnement a réuni une équipe de 18 météorologues. Résultat: du 7 au 28 février, pendant toute la durée des Jeux, des prévisions et des données détaillées seront disponibles 24h par jour.

Par exemple, les prévisionnistes pourront annoncer d'avance l'existence de conditions météorologiques extrêmes, comme des chinooks ou des blizzards. Ainsi, les organisateurs auront le temps de reporter des activités si nécessaire.

Du nouveau à l'école Précieux-Sang: des élèves dans l'entreprise

Un avant-goût de la vie active

Au mois de mai, tous les élèves de 11e année à l'école Précieux-Sang passeront une semaine dans le milieu professionnel de leur choix.

«Ce programme d'exploration de travail» existe déjà dans certaines divisions scolaires, notamment dans la Seine, mais il n'est pas généralisé. Raymond Bisson, directeur adjoint de la division scolaire de Norwood, tient à préciser que le programme ne s'adresse pas seulement aux élèves faibles académiquement, mais à tous les étudiants.

«Les avantages, il y en a beaucoup, explique Raymond Bisson. Par exemple, l'étudiant pourra mesurer sur place si le métier qu'il envisage lui convient bien. Il peut aussi prendre conscience de l'avantage d'être bilingue dans une entreprise.»

Désirs

«Très concrètement, c'est aussi une excellente occasion pour les jeunes de trouver ensuite du travail pendant les vacances, et même plus longtemps pour ceux qui décident d'arrêter leurs études», poursuit Raymond Bisson.

Au cours de l'année, les professeurs vont recueillir les souhaits des élèves et faire les démarches auprès des entreprises. «Nous tiendrons compte des désirs des étudiants, mais dans la mesure du possible, précise Raymond Bisson. Si l'un d'eux nous dit qu'il veut être astronaute, on aura du mal à lui trouver un poste adéquat».

L'objectif n'est de toute façon pas de permettre à l'étudiant d'exercer un seul métier pendant une semaine. Il s'agit plutôt de le placer dans un milieu de travail afin qu'il en découvre tous les aspects.

Michel McDonald, directeur de l'école Précieux-Sang, donne un exemple: «Si un élève veut faire de la médecine, on ne le placera pas forcément auprès d'un médecin. Mais s'il évolue pendant une semaine dans le secteur de la santé, il découvrira plusieurs autres métiers susceptibles de l'intéresser».



photo: Laurent Gimenez

Raymond Bisson, directeur adjoint de la division scolaire de Norwood. «Les professeurs rendront visite aux étudiants sur leur lieu de travail. Pas question que certains se retrouvent à laver de la vaisselle dans un restaurant pendant une semaine».

Étendre

Les étudiants concernés par le programme d'exploration de travail (*une quarantaine cette année*) vont suivre une série de cours académiques pour les préparer à leur stage(1). Si la première expérience au mois de mai est positive, le programme sera étendu aux étudiants de 9e année en 1989.

«Notre objectif à long terme, c'est d'étendre le programme à tous les élèves de la 9e à la 12e, précise Michel McDonald. Pour que chacun d'eux ait connu quatre expériences de travail différentes pendant sa scolarité».

Laurent GIMENEZ

(1) Exemples d'activités préparatoires: comment rédiger une demande d'emploi, un curriculum vitae, comment se préparer à l'entrevue avec l'employeur, etc.

télé-horaire

du lundi 15 février au dimanche 21 février — Radio-Canada Manitoba

du lundi au vendredi

9h15 — LES ANGES DU MATIN
10h15 — INIMINIMAGIMO
10h30 — PASSE-PARTOUT
11h30 — À PLEIN TEMPS
12h00 — PREMIÈRE ÉDITION
12h15 — LES DÉMONS DU MIDI
13h15 — AU JOUR LE JOUR
16h00 — FÉLIX ET CIBOULETTE
18h00 — CE SOIR MANITOBA
21h25 — LE POINT

lun. 15 fév.

11h00 — Candy

12h15 — Les démons du midi

14h15 — Cinéma
D'Artagnan, l'intrépide.

16h30 — Il était un fois.. la vie

17h00 — D'une série à l'autre
Châteauvallon. (24e de 26).

18h00 — Ce Soir Manitoba

18h30 — Télé-Relais
Le Festival du Voyageur, en direct du Rendez-Vous. L'animateur Maurice Paquin, vous fera participer aux activités du jour et de la veille et vous présentera de nombreux artistes: Aujourd'hui: Calixte Duguay, chanteur acadien, Le 100 Nons, Solange Campagne, en solo.

19h00 — La Cour en direct
Le veau malade et histoire d'eau.

19h30 — Les insolences d'une caméra

20h00 — Des dames de coeur
Rien ne va plus pour Laurence qui songe à repartir. Tout change dans la vie de Ginette.

22h20 — Le rêve de californien
(3e de 7). Après des aventures mouvementées Frémont revient à Washington à temps pour la naissance de son fils.

23h20 — Résumé des Olympiques de Calgary
Faits saillants des compétitions.

mar. 16 fév.

11h00 — Bout d'Chou et Casse-cou

14h15 — Cinéma
Le chat connait l'assassin (The Late Show). Comédie policière. Avec Art Carney, Lily Tomlin et Bill Macy (amér. 77).

16h30 — Minibus

17h00 — D'une série à l'autre
Châteauvallon. (25e de 26).

18h00 — Ce Soir Manitoba

18h30 — Télé-Relais
En direct du Rendez-Vous, Maurice Paquin reçoit: Wayne Toups, le boss de Zydecajun, David Dandeneau, voyageur, Jacques Chauvin, chanteur folk de l'Alberta.

19h00 — L'heure Disney

20h00 — Robert et compagnie
Malgré les réticence de Philippe, Louis-Joseph approfondit sa relation avec Julie.

20h30 — Le Parc des Braves

22h20 — Dallas
J.R. consent à donner un emploi à Jamie. L'ex-époux de Jenna refait surface.

23h20 — Résumé des Olympiques de Calgary
Faits saillants des compétitions.

0h20 — Cinéma
David Copperfield. Drame d'après l'oeuvre de Dickens. Avec W.C. Fields, Lionel Barrymore, Maureen O'Sullivan et Madge Evans (amér. 35).

merc. 17 fév.

11h00 — Démétan

14h15 — Le temps de vivre

15h45 — Aujourd'hui en France

16h30 — Au jeu

17h00 — D'une série à l'autre
Châteauvallon (dern. de 26).

18h00 — Ce Soir Manitoba

18h30 — Télé-Relais
En direct du Rendez-Vous, Maurice Paquin reçoit: Les Danseurs de la Rivière-Rouge, le Groupe Laroche, et sa musique rock, Kashtin, groupe montagnais de Sept-Iles, Jacques Lussier.

19h00 — Star d'un soir
Inv.: Monique Leyrac, Claire Pimparé et Michel Robichaud.

20h00 — L'Héritage

22h20 — Actuel
(Reportages)

23h20 — Résumé des Olympiques de Calgary

0h20 — Cinéma
La ruée vers l'or (The Gold Rush). Comédie réalisée et interprétée par Charlie Chaplin (amér. 25.)

jeu. 18 fév.

11h00 — Le Petit Castor

13h15 — Au jour le jour

14h15 — Cinéma
Un si tendre amour (An Innocent Love). Comédie sentimentale. Avec Melissa Sue Anderson, Doug McKeon et Rocky Bauer (amér. 80).

16h30 — L'intrigue

17h00 — D'une série à l'autre
Mussolini et moi (1re de 5). Biographie. En automne 1942, tout commence à craquer pour les Forces de l'Axe tant en Russie, qu'en Afrique du Nord et en Sicile.

18h00 — Ce Soir Manitoba

18h30 — Télé-Relais
En direct du Rendez-Vous, Maurice Paquin reçoit: Monique Lacoste, chanteuse rock-punk, le Groupe Chaloupe, du Québec, Catherine Pouliot, du Québec.

19h00 — Autoroute électronique

19h30 — Bonjour Docteur

20h00 — Rock
Dramatique réalisée par Jean Lepage. (1re de 5).

22h20 — Lance et compte
(7e de 13). Suzie qui se prépare à se rendre en Chine apprend que son fiancé est atteint de leucémie. Pierre découvre en Patricia un nouvel espoir. Boris prépare un grand coup.

23h20 — Résumé des Olympiques de Calgary
Faits saillants des compétitions.

24h20 — Cinéma
Le grand sommeil. (The Big Sleep).

vend. 19 fév.

11h00 — Jumeau, Jumelle et Tampon

14h15 — Cinéma
L'entourloupe. Comédie. Avec Jacques Dutronc, Jean-Pierre Marielle et Anne Jousset (fr. 79).

16h30 — Les Schtroumpfs

17h00 — D'une série à l'autre
Mussolini et moi (2e de 5).

18h00 — Ce Soir Manitoba

18h08 — Télé-Relais
En direct du Rendez-Vous, Maurice Paquin reçoit: Les Foubrac, des comiques voltigeurs, Hadley Castille, et son violon électrique, L'orchestre Small Town, de La Broquerie.

19h00 — Vidéo Club

19h30 — Les grands films
Hold-Up. Comédie policière.

23h20 — Résumé des Olympiques de Calgary
Faits saillants des compétitions

0h20 — Cinéma
Il était une fois en Amérique. (Once Upon a Time in America). Drame de moeurs. Avec Robert de Niro, Elisabeth McGovern et James Wood. (it.-amér. 84) (2e partie, demain à 23h15).

sam. 20 fév.

11h00 — Les vainqueurs de Nakiska

11h30 — Cap danger

12h00 — D'hier à demain
Micro ou le théâtre de rêves.

13h00 — Ciné-Famille
Patchwork Hero I.

16h30 — Le temps d'une paix
Joseph-Arthur apprend que le gouvernement vient de proclamer l'amnistie des insoumis à la conscription

17h05 — Impact

18h00 — Samedi de rire
Inv.: Michel Rivard et Chris Elliot.

19h00 — La soirée du hockey
En direct du Forum de Montréal, les Nordiques de Québec affrontent les Canadiens

22h05 — Résumé des Olympiques de Calgary
Faits saillants des compétitions.

23h15 — Télé-sélection
Il était une fois en Amérique (dern. de 2). Drame de moeurs. Avec Robert de Niro, Elisabeth McGovern et James Wood (it.-amér. 84).

dim. 21 fév.

10h00 — Le Jour du Seigneur
Messe célébrée en l'église Saint-Louis à Boucherville par Yvon Préfontaine, c.s.v.

11h00 — Première édition

11h03 — La semaine verte

12h00 — Rencontres
inv. Dr Henri Joyeux, cancérologue. Livre: Études médicales et scientifiques sur les apparitions de Medjugorje

12h30 — Les matinées du dimanche
L'homme renversé (Table ronde)

15h00 — La grande visite

16h00 — Second regard

17h02 — Science réalité

17h30 — Le sens des affaires

18h00 — L'autobus du showbusiness

19h30 — Les beaux dimanches
L'Emprise.

20h30 — Les beaux dimanches
Concert Mozart. Avec l'ensemble I Musici de Montréal.

21h45 — Résumé des Olympiques de Calgary.
Faits saillants des compétitions

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec le service des communications au 786-0249.

VITE LU VITE SU

La Broquerie — Le ministre fédéral de la Santé, Jack Epp, sera présent à La Broquerie le dimanche 14 février, durant le carnaval qui aura lieu du 12 au 14 février.

Dans le cadre des Prix célébration 88, organisés par le gouvernement fédéral à l'occasion des Jeux Olympiques, Jack Epp remettra une médaille à six résidants de La Broquerie qui se sont distingués dans le domaine du sport amateur.

Les personnes honorées sont: Roger Taillefer (*catégorie athlèthe homme*), Lorraine Langlois-Mireault (*athlète femme*), Jules Balcaen (*volontaire*), Roy Siedler (*entraîneur*) et Oscar Gagnon (*organisateur*). Dans la catégorie des commanditaires c'est La Broquerie Transfer qui a été choisie.

Durant la cérémonie, qui se déroulera à 13h à l'aréna, le ministre de la Santé remettra également des certificats de mérite à une vingtaine de personnes qui, depuis 1940, «ont contribué par leurs activités à améliorer la qualité de vie de la communauté».

Saint-Malo — Un concours de pêche, doté de trois prix, et un concours de sculpture sur neige, figurent parmi les nombreuses attractions prévus pour le carnaval de Saint-Malo (*12, 13 et 14 février*).

À signaler également une course relais, le long de la rivière, qui mènera les participants jusqu'à Saint-Pierre-Jolys. Les autres activités sont: des matchs de hockey et de ringuette à l'aréna, une soirée cabaret avec des artistes locaux à la salle Iberville, un spectacle de clowns pour les enfants, etc.

Le couronnement de la reine aura lieu vendredi 12 Les quatre candidates sont: Danielle Lafontaisie, Tina Sicotte, Theresa Schnell et Carmelle Fillion.

«Chaque année, nous avons une participation importante des jeunes. C'est d'abord une fête de famille», précise Lorette Courcelles, l'une des organisatrices. Le carnaval permet de recueillir à chaque fois entre 5 000 et 10 000$, qui reviennent toujours à l'aréna.



La revue de presse branchée

Après Franco-Pacte, Autopac

▶ Les politiciens et les politiciennes sont passés maître, depuis bien longtemps, dans l'art d'utiliser les journaux pour régler leurs chicanes en public sans avoir l'air d'y toucher.

Ainsi, il aura fallu moins d'une semaine pour connaître la vraie raison pour laquelle Jake Epp ne veut pas la job de Gary Filmon. Six députés conservateurs provinciaux, qui avaient pourtant juré le secret, ont donné au Free Press les résultats d'un sondage effectué par Allan Gregg, le Gourou des Bleus fédéraux.

Il ressort des chiffres que Jake Epp n'a pas réussi à effacer la tache originelle du CF-18, et que Gary Filmon est vu par les sondé(e)s comme le leader politique le plus compétent (*32% d'appui; 28% pour Carstairs et 22% pour Pawley*).

La réponse néo est venue le lendemain. (*Un vieux truc des quotidiens: sors une histoire un jour et attends le jour suivant pour demander des réactions. Comme ça, on fait durer le plaisir*). Un bras droit de Pawley a déclaré: «*You can get virtually any results out of a poll you want to depending on how you phrase the questions*». On s'en souviendra si jamais les néos remontent la pente!

Ce qui ne devrait pas se produire de sitôt, s'il faut attacher la moindre importance au deuxième sondage de la semaine, réalisé par Greg Mason de l'Université du Manitoba. Les résultats des sondés décidés: 50% voteraient bleu; 25% orange et 23% rouge. Toutefois, la proportion d'indécis est très forte: 30%.

Howard Pawley peut donc toujours se consoler en espérant que tous les indécis décideront de voter néo quand viendra le jugement populaire. Il a déjà essayé de le faire en tentant d'établir un parallèle entre la débâcle de 1983 (*services en français*) et la faillite de 1988 (*assurances auto*).

Sans vouloir tirer des conclusions sur la capacité de survie d'un politicien, un fait s'impose toutefois: Howard Pawley vient de confirmer que le traumatisme de 83 (*presque perdre des élections pour des French language rights!*) dicte encore aujourd'hui le comportement des néos. Car comment expliquer sinon rationnellement qu'un gouvernement batte si mal en retraite en s'enfargeant dans sa propre création, Autopac??

Limestone

Il est temps que les néos contre-attaquent. En proposant, sinon une élection générale, du moins un «cess poll», cette technique de sondage utilisée l'autre jour aux États-Unis. Les résidants d'Emmetsburg en Iowa on été priés de tirer la chasse d'eau pour indiquer leur candidat à la présidence préféré. Le démocrate Dukakis a obtenu la plus grande baisse du réservoir d'eau.

Le premier ministre pourrait poser la question suivante: Êtes-vous en faveur, comme l'a proposé l'ex-député de Saint-Boniface, Laurent Desjardins, de construire un mini-Monte Carlo sur une île au nord de Winnipeg pour encourager le libre-échange et le goût du gambling des Américains? Si oui, allumez toutes les lumières pour encourager Manitoba Hydro et justifier Limestone!

Howard Pawley pourra toujours dire que grâce à son initiative, les Manitobaines et Manitobains auront vu la lumière. ■

Bernard BOCQUEL

SPORT

Des exploits qui provoquent le rêve

Personne ne sait si c'est l'hiver froid, le Cabin Fever ou la pleine lune. Mais il y a des choses peu ordinaires qui se passent dans la ligue Hanover-Taché dernièrement!

D'abord, il faut savoir que peu importe la ligue, le rêve de tout joueur offensif, c'est de compter un tour du chapeau, donc trois buts dans une seule partie. Pour la plupart, ça restera au niveau du rêve.

Mais voilà l'espoir: dans les dernières semaines, deux joueurs de cette ligue ont compté cinq buts chacun! Et comme si ça ne suffisait pas, Bob Banman de Mitchell a réussi à faire disparaître la rondelle dans le filet **six fois!**

Le statisticien de la HTHL, Marce Comeault, n'en croit encore ni ses yeux ni son crayon.

«Je pense que c'est la première fois que je vois six buts comptés dans une seule partie par un joueur, affirme-t-il. Et ça fait huit ans que je suis statisticien».

Pour Marcel Comeault, qui tient **La Liberté** au courant des classements des équipes et des compteurs dans la HTHL, les deux dernières semaines ont été plutôt mouvementées.

«C'est à la fin de janvier que Bob Banman de Mitchell a compté ses 6 buts. Le 2 février, Robert Bérard de Saint-Pierre est sauté de la dixième position chez les compteurs à la quatrième en marquant 5 buts contre Steinbach».

«Ce qu'il y a de plus drôle là-dedans, c'est que Saint-Pierre a perdu contre Steinbach ce jour-là, 9 à 6!».

Johnny Coulombe de Saint-Malo complète la liste des grands compteurs avec 5 buts contre Mitchell, le 7 février.

Tout ces événements inouïs ont peut-être eu leur origine à Lorette à la mi-janvier, où les partisans ont vu un match des plus curieux.

12 minutes

Dans une partie où Sainte-Anne faisait face à Lorette, le score était 8 à 4 pour Sainte-Anne à la fin de la deuxième période. Le gardien de but de Lorette s'était blessé pendant le match et a tenu le coup jusqu'en troisième période. Puis avec 12 minutes à jouer dans le troisième vingt, Lorette, faute de remplaçant, a dû jouer le filet vide!

C'est pendant ces 12 minutes cruciales que Sainte-Anne a été l'auteur d'une autre trallée de buts: 10.

Le pointage, pour reprendre les mots d'un partisan de longue date des As de Sainte-Anne, Richard Grégoire, ressemblait plutôt au football qu'au hockey! Les choses vont-elles se calmer?

Daniel TOUGAS

SOUTH CENTRAL INTERMEDIATE

Classement général (au 8 février 1988)

Nord	G	P	N	T
Gladstone	17	4	0	**34**
Portage-la-Prairie	15	6	0	**30**
Holland	14	6	1	**29**
Bruxelles	11	8	0	**22**
Somerset	10	10	1	**21**
Notre-Dame	9	10	1	**19**
Oakville	6	12	1	**13**
MacGregor	3	16	1	**7**
Miami	3	16	1	**7**

HANOVER-TACHÉ

Classement général (au 8 février 1988)

Nord	G	P	N	T
Sainte-Anne	18	4	1	**37**
Landmark	17	5	0	**34**
Steinbach	13	11	0	**26**
Niverville/ Saint-Adolphe	11	11	2	**24**
Lorette	9	13	1	**19**
Sud	**G**	**P**	**N**	**T**
Saint-Malo	14	10	1	**29**
La Broquerie	13	10	0	**26**
Grunthal	7	13	2	**16**
Saint-Pierre	7	15	1	**15**
Mitchell	3	20	0	**3**

Classement individuel (au 8 février 1988)

Division Nord	B	P	T
Gary Brandt (*Landmark*)	32	32	64
Ken Krentz (*Steinbach*)	33	25	58
Dave Naaykens (*Lorette*)	31	27	56
Curt Brandt (*Landmark*)	14	42	56
Larry Skoleski (*Niverville*)	21	27	48
Ron Davies (*Ste-Anne*)	16	29	45
Division Sud			
Mathieu Gosselin (*St-Malo*)	22	36	58
Gilbert Dubé (*La Broquerie*)	32	20	52
Denis Trudel (*St-Malo*)	17	34	51
Robert Bérard (*St-Pierre*)	28	19	47
Paul Desorcy (*La Broquerie*)	19	28	47
Bob Banman (*Mitchell*)	25	20	45

DE Biais — Une création collective de l'équipe de La Liberté illustrée par David McNair



À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Deniset Fréchette
Avocats-notaires

Pierre J. Deniset B.A., LL.B
Antoine G. Fréchette B.A. CERT. ED., LL.B.

674, rue Langevin
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2W4

TÉL.: 233-0614



Hogue • Kushnier
Avocats et notaires

Alain J. Hogue, B.A., LL.B
Randie N. Kushnier, B.A., LL.B
Gérald L. Chartier, B.A., LL.B.

Place Provencher
194, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3

Tél.: (204) 237-1231

TEFFAINE TEILLET & BENNETT
AVOCATS ET NOTAIRES

R.E. TEFFAINE C.R.
L.V. TEILLET
M.J. BENNETT

Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface

Téléphone: 233-4359

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN
800 ÉDIFICE INTER-CITY GAS
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

MARCOUX, BÉTOURNAY LABOSSIÈRE
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BETOURNAY
D. LABOSSIERE
D. T. CÔTE

Succursales à votre Caisse populaire:
St-Claude (jeudi)
St-Jean-Baptiste (mercredi)
St-Malo (mardi)
St-Pierre (vendredi)
St-Adolphe (mercredi)
Manitou (mardi)
Ste-Anne-des-Chênes (jeudi)

200-170, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0T4 (204) 233-8901

François Avanthay LTD.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

OPTOMÉTRISTES

DR E.M. FINKLEMAN et DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208 Avenue Building
265, avenue Portage
Winnipeg Tél.: 942-2496
Examen de la vue et lunettes ajustées

Dr Keith Mondésir
Optométriste
- Examen de la vue
- Lunettes ajustées
- Verres de contact

201-1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous composez le 255-2459

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
212, avenue Regent ouest
Sur rendez-vous seulement
Téléphone: 224-2254

DR R.J. STANNERS
Optométriste, examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

Dr R.J. Lecker
Dr M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice 264, av Portage
Téléphone: 943-6628

COMPTABLES AGRÉÉS

FOREST GUÉNETTE CHAPUT
Comptables agréés
262, rue Marion
Winnipeg (Manitoba)
Tél.: 233-8593

Bureaux à travers le Canada,
Ward Mallette
Représentants internationaux,
Binder Dijker Otte & Co.

C&L Coopers &Lybrand
comptables agréés
Associés
Raymond A. Cadieux, c.a.
André G. Couture, c.a.
Adjoint aux associés
Donald H. Smith, c.a.
2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
(204) 956-0550

Comptables en management accrédités

R.T. ROBERT & COMPANY
comptables
en management accrédités

R.T. Robert, b.a., c.m.a.

Services complets de conseils en finances et en gestion pour particuliers et sociétés.

(204) 237-6053
712, chemin St. Mary's
Winnipeg, Manitoba R2M 3N1

GARAGISTES

RNR TRANS BOISVERT TRANSMISSION
Robert & Norbert Touchette
propriétaires
service en français
Nous nous spécialisons en transmissions automatiques domestiques et importées
1601, chemin Niakwa
Winnipeg (Manitoba)
R2J 3T3
Téléphone: (204) 255-2769

ASSUREURS

Agence d'assurances Aurèle Desaulniers (1987)
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051
Pour tout service d'assurance
Feu - Vie - Maladie
Assurance voyage - Ferme - RRSP
Joel Desaulniers
René Desaulniers
AUTOPAC

AGENTS D'IMMEUBLES

L'Immobilière de St. Pierre Realty Ltée
Boite postale 339
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
R0A 1V0
Téléphone: 433-7899
• ferme • résidence • chalet
lots vacants • loisirs • chasse
tous genres de commerce, etc...

MÉTIERS



ENTREPRISES NOEL
Services de secrétariat rédaction de lettres dactylographie de travaux universitaires, de lettres de documents, traduction photocopies
CLAIRE NOEL
30 rue l'Arena
Case postale 93
Ste Anne MB
R0A 1R0
tél 422-5750
(rés.) 422-8574

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ
Fontaine Électrique Ltée...
165, boulevard Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-7425

Park Florist
FTD
400, avenue Taché
(en face de l'hôpital Saint-Boniface)
Lucille et Yvonne Boulet
Tél.: 237-3891 - 237-6158

BARS • BARS • BARS
Vente d'écoulement du stock de 1987.
Marques espagnoles, mexicaines et modernes.
Payez comptant et emportez.
Directement du fabricant.
Salle d'exposition ouverte du lundi au vendredi entre 10h et 17h
278, rue Marion

AUTOPAC
233-7760 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, boul. Provencher,
Saint-Boniface (Manitoba)
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENT DE VOYAGES
Avions-Bateaux—Tours Trains

GUS PAINCHAUD
assurances
vie — auto — incendie
111, rue Marion, Saint-Boniface
Tél.: 233-5212 ou 233-2828

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses





Claude P. Lépine
Représentant

Pembina Dodge Chrysler
300, Pembina
Winnipeg (Manitoba)
R3L 2E2
Tél.: 284-6650 (bureau)
895-0388 (domicile)
Autos neuves & usagées

SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT

***Rolly's Transfer* CO. LTD.**
256-5869 256-2564
Personnel tout à fait expérimenté

Cet espace est disponible pour de bonnes affaires! Appeler le 237-4823.

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES BALCAEN-VERMETTE INC.
1063, Autumnwood
AUTOPAC — TÉL.: 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Emile



SAURETTE
Home Consultants Ltd.

NOS OUVRIERS SPÉCIALISÉS OFFRENT DES SERVICES DE QUALITÉ À DES PRIX CONCURRENTIELS

Qu'il s'agisse de:
- Réparations • Rénovations
- Salles de jeux • Plomberie
- Électricité • Placoplâtre
- Peinture • Aménagement paysager • Et plus encore...

Nous offrons:
- Des estimations gratuites
- Des consultations gratuites
- Des recommandations gratuites qui vous permettront de contacter des ouvriers spécialisés de premier ordre

Téléphonez-nous dès aujourd'hui au 943-5889 24 heures sur 24 ou passez nous voir au 740-167, av. Lombard
René Saurette Directeur de l'exploitation

Garagiste et philanthrope

Mon argent vous appartient

Généreux bienfaiteur ou publicitaire visionnaire? Denis Ferland n'est en tout cas pas un garagiste comme les autres. Il réussit à accomplir des bonnes oeuvres tout en faisant des affaires (*ou inversement*).

«Je m'engage à consacrer 3% de chaque facture à une association ou un organisme communautaire. Il suffit que le client m'en fasse la demande et m'indique l'organisation de son choix», explique le propriétaire de Boby Brite, à Transcona(1).

La preuve par l'exemple: il y a quelques jours, un homme est venu au garage pour une réparation d'une valeur de 674$. Au moment de payer, il a fait part de son admiration pour l'oeuvre accomplie par l'Armée du Salut. Denis Ferland n'a fait ni une ni deux et lui a signé un chèque de 20$ (*3% de 674$*), libellé au nom de cette organisation de charité.

Pas sectaire, Denis Ferland se dit prêt à signer des chèques pour toutes les institutions communautaires souhaitées: églises, clubs sportifs, organismes caritatifs, etc. Il cite même la Société franco-manitobaine.

«J'aide la communauté parce que c'est grâce aux gens qui la composent que mon garage peut fonctionner. On se soutient mutuellement», explique-t-il.

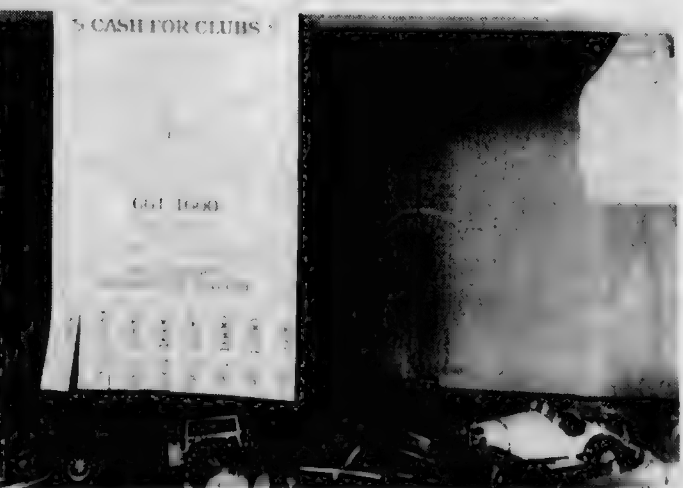
Après avoir passé six ans à Lorette, Denis Ferland s'est installé à Transcona en mai 1987. Cinq personnes travaillent dans son atelier. Il applique son système des 3% depuis deux ans, mais avoue être un peu déçu par le manque d'intérêt du public.

«Je m'attendais à ce qu'au moins 30 ou 40% des clients me fassent la demande. En fait, ils ne sont pas plus de 5% ou 10%. Ça veut dire qu'en tout, j'ai dû distribuer un maximum de 3 à 400$. C'est un pourcentage infime de ce que je suis prêt à donner si les gens m'amènent de l'ouvrage».

Laurent GIMENEZ

(1) *111, Cole Avenue. Tél.: 633-4454. Le garage s'occupe des réparations de carrosserie, suspension, vitres, intérieur de voitures, etc.*





Denis Ferland. «3% du budget, c'est ce que les livres de business recommandent de consacrer à la publicité. Mais je préfère donner cet argent aux gens plutôt qu'aux grosses compagnies». photo Laurent Gimenez

LETTRES

Si jamais j'arrive au bout du voyage

Monologue avant ma naissance.

Comme il peut m'en passer des idées dans ma petite tête! Imaginez, je viens d'écouler trois mois de vie en pleine noirceur. Je peux penser, mais qui va m'écouter si je veux parler? Peut-être Jos Borowski et ses amis. Ils ne me connaissent pas, mais on dit qu'ils parlent souvent de moi tout comme s'ils m'avaient vu. Ils donnent beaucoup de leur temps et de leur argent. Si je vis encore, c'est peut-être grâce à eux...

L'autre jour, j'écoutais une conversation entre mon père et ma mère. Je n'ai pas tout compris, car j'étais dans un nuage de fumée; c'est à peine si je pouvais respirer. Ils se posaient eux-mêmes beaucoup de questions à mon sujet. Mon père semblait assez indifférent à tout, sauf à ma venue au monde.

C'est évident qu'il ne me voulait pas. Ma mère non plus, tant qu'à ça, mais elle s'inquiétait. Tous les deux étaient d'accord pour dire qu'ils auraient fait mieux de me laisser dans un condom. Mais on ne peut pas penser à tout. Reste l'avortement. C'est là qu'il m'en a passé des frissons par tout le corps. Je voyais déjà la pointe du couteau.

En fait, mes parents étaient en train de se convaincre mutuellement que l'avortement était peu de chose. «Il est si petit, il ne souffrira pas... Est-ce vrai qu'il faut tailler en petits morceaux...? Mais non; c'est différent puisqu'on ne voit rien... C'est si vite fait! Personne ne peut nous en faire reproche puisque c'est légal».

Moi, je pensais à tous ceux qui souffrent: les vieillards, les malades, les handicapés, les sans défense. La même chose peut leur arriver un jour... à moins de les garder pour faire des expériences. Je souhaite que l'on nous accorde à tous autant d'importance qu'on le fait pour le petit chien de la voisine ou le phoque aux yeux bleus.

Je vis dans une crainte terrible. Je tremble des pieds à la tête. Je serai sans doute marqué pour la vie... si jamais j'arrive au bout du voyage.

Benoit Paris
Saint-Vital
le 1er février 1988

Améliorer le dialogue

Les parents de l'Institut collégial de St-Pierre désirent féliciter et remercier les personnes qui ont mis sur pied le programme «ligne ouverte» à CKSB au mois de janvier.

Étudiants, professeurs, directeurs d'écoles, personnes ressources et personnel de CKSB ont contribués à offrir un programme d'intérêt pour les jeunes et les adultes. Nous voyons ce geste très positif pour améliorer le dialogue entre parents et étudiants et permettre aux jeunes de se rencontrer, de partager leurs activités, intérêts, difficultés et projets d'avenir.

Espérons que ce n'est que le début d'une série d'émissions nécessaires et importantes pour nous, francophones manitobains.

Le comité de parents
Institut collégial St-Pierre
Cécile Mulaire, présidente
le 4 février 1988

Une plaque pour Georges Forest

M. le rédacteur,

L'intérieur de la Salle Georges-Forest dans la Maison franco-manitobaine n'indique pas la contribution énorme de Georges Forest à notre communauté francophone.

Quand la salle était ouverte, il y avait une plaque avec son nom sur la table. Maintenant, cette plaque n'est pas sur la porte même.

Combien de visiteurs qui entrent par cette porte examinent la plaque au-dessus de la porte, surtout si les visiteurs et les autres entrent par l'autre porte de la même salle?

Près de la Salle Georges-Forest il y a un long corridor avec les photos de tous les anciens président(e)s de la SFM. Mais il n'y a pas de photo de Georges Forest dans «sa salle».

Pour éduquer tous les visiteurs dans la salle la plus importante du siège social de notre SFM je suggère deux choses: une photo de Georges Forest au mur et une plaque bilingue expliquant sa contribution énorme à l'avenir des francophones et des francophiles du Manitoba.

Sur le mur central de la Cathédrale de Saint-Boniface il y a une plaque semblable et bilingue pour Louis Riel: «Champion des droits de l'Ouest Canadien» et «Champion of the rights of Western Canada».

Pour la plaque bilingue pour Georges Forest, je suggère, entre autres: «promoteur des droits linguistiques français du Manitoba», et «promoter of the French language rights of Manitoba».

Allan R. Kear
Winnipeg
le 4 février 1988
Membre de la SFM depuis 1969
et professeur agrégé à l'université du Manitoba.

VITE LU, VITE SU

Richer — René Dayon ne désespère pas de réunir d'ici l'automne les quelque 120 000$ nécessaires pour commencer la construction d'un centre récréatif à Richer.

Malheureusement, le carnaval qui s'est achevé le 7 février n'a pas permis de beaucoup progresser, puisqu'aucun profit n'a été réalisé. «Nous n'avons eu qu'une centaine de personnes, à cause du froid», explique le président du Club communautaire, René Dayon.

Le projet de bâtir un centre récréatif équipé de salles de danse et de sports a été décidé en janvier 1987. Le coût est estimé à 300 000$ minimum. Et il faut une mise de fonds initiale d'environ 120 000$ pour pouvoir prétendre à des prêts et des subventions.

«Depuis janvier 87, nous avons ramassé environ 23 000$ grâce à toutes sortes d'activités: casino, tournois de sports au mois de juin, cyclo-cross en été», précise René Dayon.

Si les 120 000$ sont recueillis d'ici l'automne, les travaux de construction du centre récréatif pourraient commencer au printemps suivant.

Coût des nécrologies: 10$ pur 100 mots: 20$ pour 150 mots. **Photo:** 8,50$.

La page de Bicolo

Bonjour les amis!
C'est la semaine du Festival du Voyageur! Mets tes raquettes et viens t'amuser!

Bicolo

N'oublie pas de visiter la grande tente des jeunes
OSHKIWATISI AKAMIK
Viens admirer tous les beaux dessins du concours de Bicolo

Au temps du Voyageur...

P			M			A							
	L												
					E				I				
				U				U		P			S
								L					

Coin du mot caché

La nourriture des voyageurs
Lis les descriptions et remplis la grille. Quel mot se cache dans la verticale?

Descriptions:
1. Viande de bison séchée
2. Sorte de lapin à longues pattes.
3. Petite poule sauvage.
4. Potage
5. Mets composé de haricots et de gras de porc

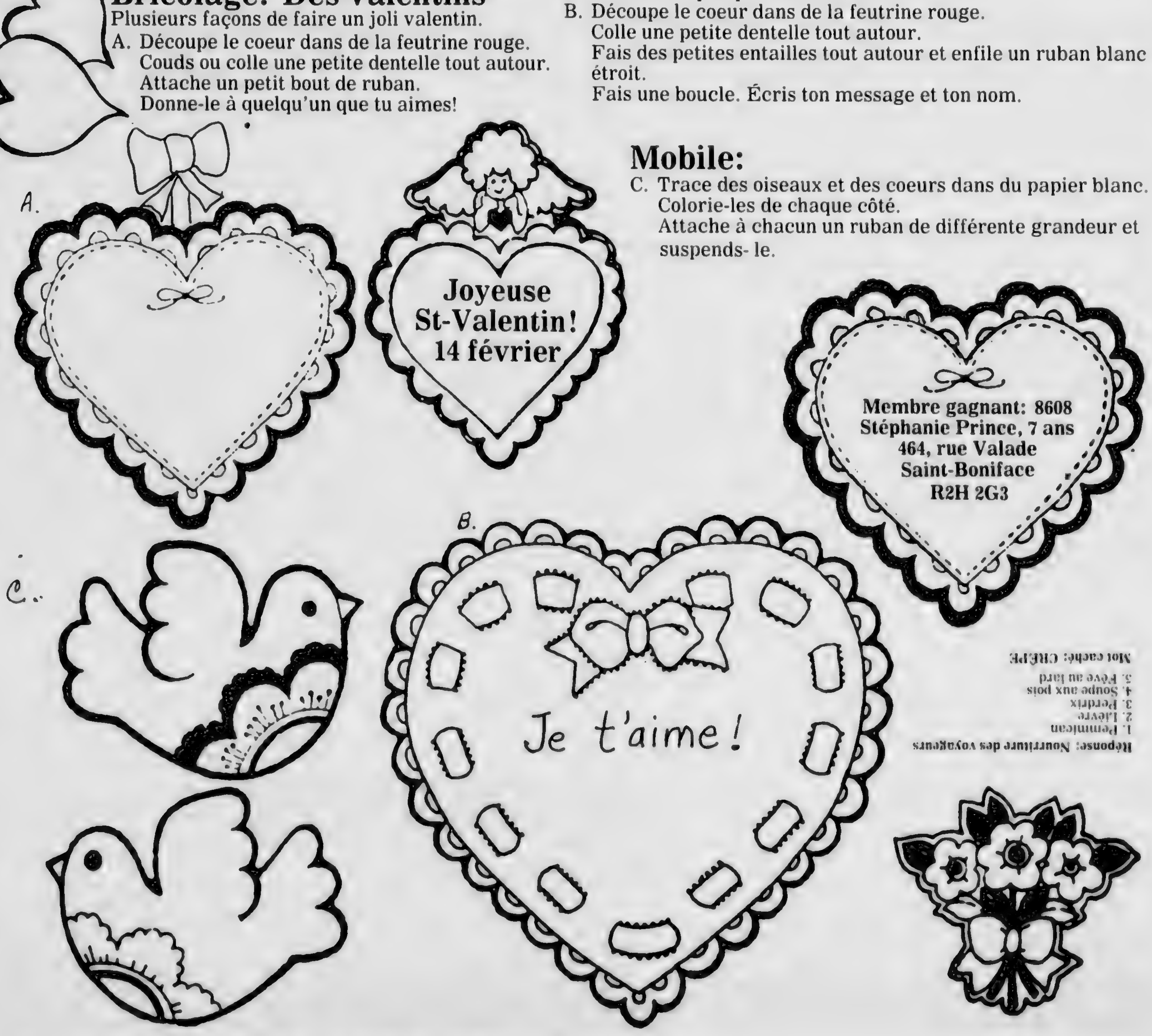
Coin du bricolage

Bricolage: Des valentins
Plusieurs façons de faire un joli valentin.

A. Découpe le coeur dans de la feutrine rouge.
Couds ou colle une petite dentelle tout autour.
Attache un petit bout de ruban.
Donne-le à quelqu'un que tu aimes!

Celui-ci est un peu plus difficile à faire
B. Découpe le coeur dans de la feutrine rouge.
Colle une petite dentelle tout autour.
Fais des petites entailles tout autour et enfile un ruban blanc étroit.
Fais une boucle. Écris ton message et ton nom.

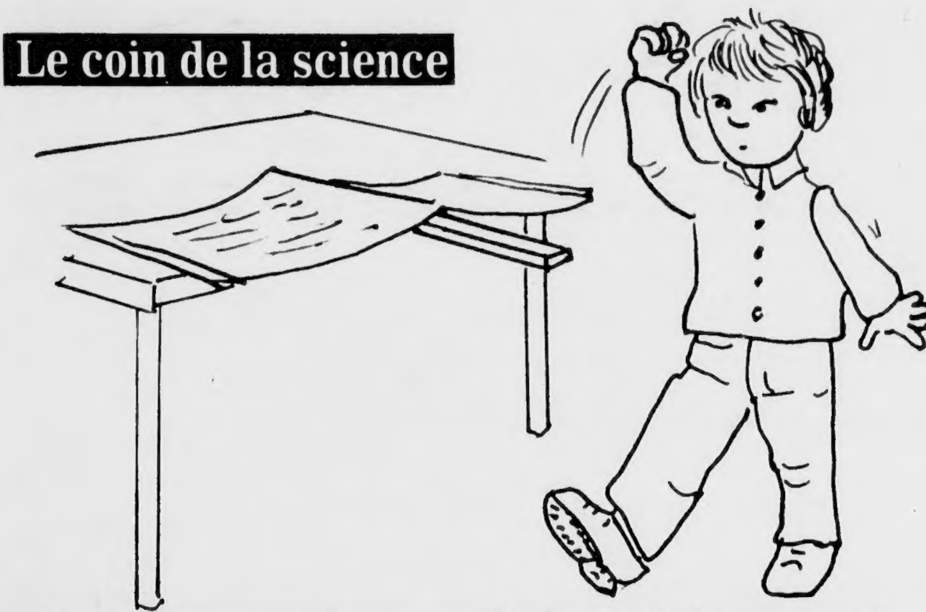
Mobile:
C. Trace des oiseaux et des coeurs dans du papier blanc.
Colorie-les de chaque côté.
Attache à chacun un ruban de différente grandeur et suspends- le.



Membre gagnant: 8608
Stéphanie Prince, 7 ans
464, rue Valade
Saint-Boniface
R2H 2G3

Réponse: Nourriture des voyageurs
1. Pemmican
2. Lièvre
3. Perdrix
4. Soupe aux pois
5. Fève au lard
Mot caché: CRÊPE

Le coin de la science



Tu es vraiment fort... ou l'air est très pesant?

Peux-tu tenir 45 kg (92 livres) dans une main? C'est facile: tends la main, la paume vers le haut et ça y est!

La pression de l'air est d'environ cent trois kilopascals (un peu plus de 2,5 kg par cm carré). Calcule la surface de ta main et tu verras à quel point tu es fort ou forte!

Mais si tu ne crois pas que l'air est si pesant, fais cette expérience facile et tu en seras convaincu.

Dépose une règle sur la table en laissant dépasser le bout. Place une grande feuille de papier (une page double d'un petit journal) par dessus la règle, en laissant libre le bout qui dépasse de la table. Assure-toi que le papier est bien à plat sur la table.

Puis donne un brusque coup de poing sur le bout libre de la règle.

N'oublie pas qu'il y a un peu plus de 2,5 kg d'air sur chaque centimètre carré de papier!

Cette pression d'air va résister à la compression soudaine que tu veux lui imposer et va retenir la règle sur la table! Même si tu frappes très fort, tu pourras peut-être casser la règle sans déchirer le papier!

Nécrologies



IRMA MONIQUE JOYAL
(Soeur Marie-Rachel)

Irma s'endormit dans le Seigneur à l'aube du lundi 1er février 1988 à l'infirmerie de l'Académie St-Joseph (Saint-Boniface) suite d'un cancer au foie.

Irma est née le 2 août 1928 dans la maison familiale et fut baptisée le même jour en l'église paroissiale de Sainte-Agathe (Manitoba) par l'abbé Elie B. Rocan, curé. Elle était la quatrième fille de feu Donat Joyal et Yvonne Lagacé; petite-fille de feu Joseph Joyal et Véronique-Hélène Cartier de Sainte-Agathe (Manitoba) et de feu Delphis Lagacé et Léa Coulombe de La Salle (Manitoba).

Irma fit ses études élémentaires et secondaires au couvent de Sainte-Agathe et fut une fervente participante aux mouvements de la Croisade Eucharistique et de la Jeunesse Étudiante Catholique. Elle obtint son diplôme d'enseignante en 1956 du Manitoba Teachers' College, son B.A. en 1960 puis son B.Ed en 1968 de l'Université du Manitoba. Elle était une abonnée assidue de la Bibliothèque de Saint-Boniface. Une lectrice «acharnée» du journal La Liberté, elle découpait chaque semaine entrefilets qu'elle affichait au babillard de sa salle de classe, et plus tard, à la cafétéria de l'Académie, afin de sensibiliser tous et chacun aux événements, concours, émissions, projets culturels et religieux de la province, du pays, de notre grand univers. Plusieurs de ces entrefilets étaient postés aux religieuses en mission et aux études, tandis que d'autres étaient acheminés «par occasion» dans l'Est à ses compagnes du Noviciat. Dernièrement elle prenait plaisir à agrandir ces entrefilets pour privilégier les religieuses atteintes de cécité. Pour Irma, Dieu EST. Donc, aucune nouvelle n'était périmée...

Irma entra au noviciat des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie le 24 juillet 1946 à Montréal (Québec) et prononça ses derniers voeux le 5 août 1953. Dans cette communauté enseignante, elle se dévoua auprès de la jeunesse étudiante dans les diverses écoles de cet Institut: en 1948-52 — St. Mary's Cathedral School (Winnipeg); 1952-53 — St-Jean-Baptiste; 1953-55 et 1972-73 — École paroissiale du Sacré-Coeur (Winnipeg); 1956-60 — École Marion (Saint-Boniface); 1960-67 — Institut Collégial St-Joseph (Saint-Boniface); 1967-69 — Somerset; 1969-71 — St. Gérard Parochial School; 1971-72 — Ste-Agathe.

Elle chérissait ses élèves, s'associait par la prière à leurs projets apostoliques et civiques, à leurs joies et difficultés familiales. Nombreuses sont les élèves et les compagnes SNJM qui, grâce à son «tutoring» bénévol, obtinrent la note, le diplôme, le brevet tant convoité. Notons encore les enseignantes qui, grâce à ses recherches approfondies, menèrent à bon terme multiples projets scolaires.

Toujours missionnaire de coeur depuis son adolescence, son rêve se réalisa enfin en 1976 lorsqu'elle s'envola pour Aklavik aux Territoires du Nord-Ouest avec soeur Eva Brodeur pour oeuvrer durant deux ans avec ses ami(e)s Inuit et Dene dans l'éducation des adultes et l'artisanat amérindien.

De 1973 à 1976 puis de 1978 à sa mort, Irma s'adonna à divers services communautaires à l'Académie St-Joseph où elle mit dans une grande piété, simplicité et humilité son intelligence, son ingéniosité, sa patience, sa persévérance, sa ténacité à promouvoir le mieux-être de ses compagnes religieuses et les projets apostoliques de sa communauté mondiale SNJM.

Grâce au Renouveau, Irma réalisa un rêve ecclésial qui l'habitait depuis Vatican II: prier avec les laïcs. Se sachant atteinte d'un cancer du foie depuis près de deux ans, Irma reçut le soutien affectueux non seulement de sa famille naturelle et religieuse, mais aussi de son petit groupe de partage. Son implication dans la pastorale de l'Espérance combla ses besoins émotifs, religieux et communautaire. Le samedi 23 janvier, entourée des membres de sa famille, de quelques religieuses, de Germaine Malo, agent de pastorale de l'Espérance et Laval Cloutier, vicaire, assigné aux malades, elle présida au Sacrement de l'Espérarice.

Les prières eurent lieu le mardi 2 février à 19h30 dans la chapelle de l'Académie St-Joseph présidées par soeur Thérèse Brodeur tandis que soeurs Léonne Dumesnil et Marguerite Lemoine proclamaient la Parole de Dieu et que soeur Agathe Dorge accompagnait à l'orgue les nombreux cantiques.

La messe de la Résurrection fut célébrée à la Cathédrale de Saint-Boniface le mercredi 3 février à 14h. M. l'abbé Marcel Carrière, vicaire, présidait entouré des RR. PP. Aurèle Lemoine et Antonio Lacelle, o.m.i. et des abbés Robert Campeau, Pierre Gagné, Pierre Raymond; des lectrices Léa Dorge et Nicole Goshawk; des servantes à l'autel Carole Dumesnil et Lise Fenez; du ministre de la Communion Léon Dorge; de l'animatrice soeur Jeannine Vermette; de l'organiste soeur Agathe Dorge. Danielle Dumesnil et Michel Guertin recueillirent les offrandes. Gilbert et Claude Dorge, Robert Stanners, Claude Gagnon, Dave Goshawk et Richard Nolette étaient porteurs.

Irma laisse à chérir sa douce mémoire ses soeurs: Léa Dorge et Marie-Thérèse Fenez de Sainte-Agathe, Gertrude Joyal et Véronique Stanners de Saint-Boniface, Marguerite Dumesnil de Saint-Vital, soeur Estelle Joyal de Matheson en Ontario, ses beaux-frères: Léon Dorge, James Stanners, Emilien Fenez et Adrien Dumesnil; vingt et un neveux et nièces: dix petits-neveux et nièces: un embryon d'espérance de Grande-Prairie en Alberta; de nombreux cousins et cousines; des ami(e)s au Canada et dans les missions d'Haiti, d'Afrique et du grand Nord où elle envoyait colis et missives. Son frère Augustin et sa soeur Rachel (d'où vient son nom de religion) et ses neveux Jean-Paul et Alain Dorge sont ses compagnons de jeux dans la Maison du Père.

La famille Joyal et la communauté SNJM vous remercient de tout coeur des nombreuses marques d'affection; des offrandes de messes; de votre participation aux prières et à la messe de la Résurrection: de votre présence aux collations. Un merci spécial aux paroissien(ne)s de Marie-Reine-du-Monde de Matheson en Ontario et à la famille de Lily Beaudry pour les gerbes de fleurs. Il faisait bon revoir les cousin(e)s Joyal et Lagacé, les gens de Ste-Agathe et les ami(e)s d'Irma.

MARGUERITE (MARGOT)
ANNA JUBINVILLE

Paisiblement, le dimanche 7 février 1988 au Foyer Notre-Dame-de-Lourdes, est décédée Mlle Marguerite Jubinville à l'âge de 92 ans.

Marguerite (Margot), fille de Narcisse Jubinville et d'Emma Mercier, est née à St-Joseph au Manitoba le 19 janvier 1896. Elle demeura à cet endroit pendant vingt-deux ans. Ensuite elle déménagea avec ses parents en 1919, à Saint-Léon au Manitoba.

Pendant nombreuses années elle dut travailler sur la ferme familiale, plus tard elle choisit de quitter cet endroit et venir se dévouer auprès des Pères Oblats o.m.i. de la paroisse du Sacré-Coeur à Winnipeg et à Lebret en Saskatchewan.

L'on se souviendra toujours de son esprit missionnaire; de sa grande foi; de son dévouement et générosité ainsi que de son affection pour les siens, ce qu'elle savait donner sans mesure.

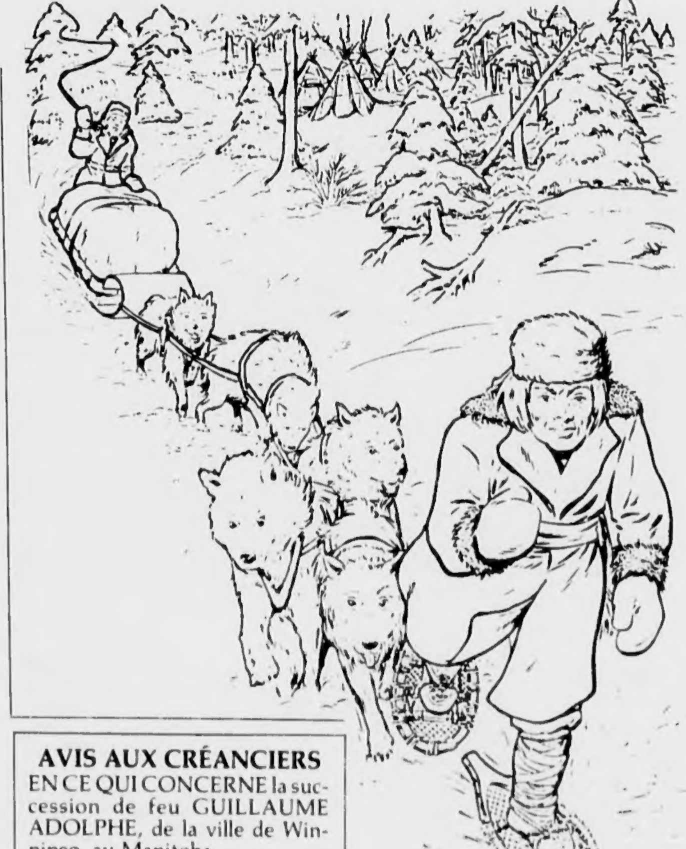
Mlle Jubinville laisse dans le deuil un frère Antonin Jubinville du Foyer Notre-Dame; ainsi que nombreux neveux, nièces, cousins, cousines, petits-neveux, petites-nièces et amis.

Elle fut précédée dans la mort par son père Narcisse en 1943; sa mère Emma en 1936; deux frères Laurent en 1963 et le R.P. Denys, o.m.i. en 1968, deux belles-soeurs Eliane en 1979 et Honora en 1986.

Les funérailles furent célébrées en l'église de la paroisse de Saint-Léon le jeudi 11 février. L'abbé Robert Nadeau présida. Les prières furent récitées à 13h30 suivies d'une messe célébrée à 14h. L'inhumation eu lieu au cimetière de la paroisse.

Les funérailles ont été confiées au Salon funéraire Adam Notre-Dame-de-Lourdes au Manitoba.

Entre tes mains, Seigneur.



Chaussé de raquettes, ce «voyageur» fraye un chemin aux traîneaux à chiens qui viennent de quitter le campement indien chargés de fourrures.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu GUILLAUME ADOLPHE, de la ville de Winnipeg, au Manitoba.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, au 800-444, avenue St-Mary, Winnipeg (Manitoba) R3C 3T1, le ou avant le 14 mars 1988.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 5e jour de février 1988.

MONK, GOODWIN
Procureurs de la succession.

PRIÈRE À SAINT-JUDE

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, l'Église vous honore et vous invoque universellement comme patron de cas désespérés. Priez pour moi, si malheureux, qui vous implore, usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire, dans le cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin, afin que je reçoive les consolations et les secours du Ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement..., (ici faites votre demande...) et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus, durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô Saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

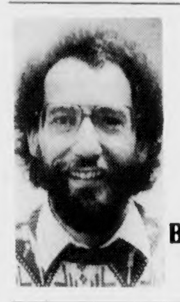
Ainsi soit-il

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

LES PETITES ANNONCES

Dénoncer le mal

Personne — ni la Cour suprême du Canada, ni le Parlement ou la Législature, ni les politiciens, ni les médecins, ni les profesionnel(le)s, ni les citoyen(ne)s — ne peut s'arroger le droit qui appartient à Dieu seul: le droit à la vie/mort d'une personne humaine.



Claude BLANCHETTE

Tous — les juges de la cour, les députés fédéraux et provinciaux, les politicien(ne)s, les médecins, les professionnel(le)se, les citoyen(ne)s — ont une responsabilité très grave devant le Seigneur: protéger la vie.

Aujourd'hui, on voudrait nous faire croire que cette responsabilité est facultative. Que c'est une question de choix personnel. Que chacun a le droit à son opinion. Et que toutes les opinions doivent être pesées selon des critères objectifs qui ne tiennent pas compte des valeurs fondamentales de toute société d'inspiration chrétienne.

On voudrait nous faire croire que le Parlement du Canada peut déterminer à quel moment la vie humaine commence chez le foetus dans le sein de sa mère. Il reviendrait dès lors à nos élu(e)s à déterminer à quel moment un avortement devient illégal. On avance des chiffres: 3 mois, 6 mois. Comme si on calculait le temps que ça prend pour couver un oeuf!! Et le tout à l'air si sérieux qu'on se laisse prendre dans les filets du malin.

Pourquoi le poids serait-il sur ceux et celles qui veulent le respect de la vie? Pourquoi les regroupements pro-avortement ne sont-ils pas obligés de prouver que le foetus n'est pas une personne humaine? Pourquoi est-ce à nous de prouver qu'il l'est?

Protéger

On voudrait nous faire croire, sondage à l'appui, que nous ne sommes qu'une piètre minorité alors que la grande majorité du peuple canadien est en faveur de l'avortement!

Nous ne sommes pas une minorité. Malheureusement, nous agissons trop souvent comme une minorité. Craintifs, soumis, indécis, espérant que tout se solutionnera sans notre intervention directe, ne voulant pas trop déranger!

De nos politiciens, nous ne devons pas «demander» mais «exiger». La mentalité de «minorité» nous fait avancer en reculant. Nous nous adressons à nos élu(e)s en termes couverts: «Si ça ne vous dérange pas trop, auriez-vous la bonté dans votre grande sagesse de bien vouloir considérer la possibilité que peut-être le foetus serait un être humain... et si vous trouvez le temps, de le protéger...» Quand même!!!

Plus fort

Il nous faut dénoncer le mal dans un souci très profond d'inviter avec force et conviction les personnes qui se laissent tenter par les tortillements du mauvais à se laisser sauver par la seule grâce du Christ.

Dans ce but, nommons les choses par leur nom. Les groupements pro-avortement se disent pro-choix. Ceci est une erreur. Ce n'est pas une question d'un choix possible entre la «dignité et le respect de la femme» et l'«invasion de son corps par un intrus étranger». Ayons le courage de nos convictions. Pro-avortement ce n'est pas pro-choix, quoi qu'on en dise!

Écrivons à notre premier ministre, à notre élu(e). Avec la reprise du «Renouveau», pourquoi les petits groupes de partage ne se donneraient pas comme engagement que chaque participant écrive une lettre? La quantité du courrier reçu parle plus fort que toutes les pétitions au monde.

T'es en parenté avec qui, toi?



Andrew Léo Fillion, né le 8 avril 1987, est le fils de JoAnne (née Dupuis) et de Léo Fillion de Winnipeg.

Les grands-parents sont: Annette (née Perreault) et Léo Dupuis de St-Jean-Baptiste, et Florence (née Pelland) et Antonin Fillion de St-Jean-Baptiste.

Les arrière-grands-parents sont: Flora (née Hudon) et Ulysse Perreault de St-Pierre-Jolys et Éloise (née Lauzé) (décédée) et Alfred Dupuis de Saint-Boniface; Olive (née Dumontier) (décédée) et Antoine Fillion de St-Jean-Baptiste et Eléonore (née Berthelette) Pelland et Pierre Pelland (décédé) de Saint-Boniface.

(Nous rappelons à nos abonné(e)s que cette nouvelle rubrique est ***GRATUITEMENT*** *à leur disposition. Nous publierons les photos d'enfants âgés de moins d'un an.*

La photo peut être en noir et blanc ou en couleurs, l'essentiel étant que les ***contrastes soient bons****. Elle ne sera pas retournée.*

APEPSIE

Daniel Tougas
Jean-François Belisle









Le gaz naturel restera urbain

Une option en fumée

Maintenant que le fiasco de l'étatisation du réseau de distribution d'Inter-City Gas (ICG) ne fait plus les manchettes, on peut, sans fanfare ni trompette, calmement réexaminer le dossier.

Question d'aller au-delà des accusations et des contre-accusations lancées par les politiciens et répercutées par la presse locale.

Il n'y a pas de doute que le gouvernement néo pouvait plus facilement vendre l'idée d'acheter le réseau de distribution d'ICG lorsqu'il pouvait promettre aux consommateurs manitobains une réduction du prix du gaz naturel.

Par contre, ce qui donnait un vrai sens au projet des néos, c'était la possibilité, **à long terme**, d'étendre le réseau de distribution du gaz naturel à travers la province.

«Lorsqu'on regarde une carte de la Saskatchewan, explique Gérard Lécuyer, ministre de l'Environnement du Manitoba, on se rend compte qu'il y a un réseau de distribution très élaboré à travers la province. Ce qui n'est pas le cas au Manitoba».

«En Saskatchewan, le gaz naturel c'est une autre option énergétique disponible à travers la province. Ça veut dire qu'il peut y avoir de l'énergie à plus bas prix. Et ça aide à décentraliser les industries».

Au Manitoba, poursuit le député de Radisson, le réseau de distribution du gaz naturel est très peu étendu. «Dans le rural, il y a une source énergétique en moins. C'est un facteur supplémentaire qui décourage le développement économique dans ces régions».

«Quand la province est responsable d'un service, il n'y a pas le souci de faire un profit, mais celui d'offrir un meilleur service. C'est la même politique sur le plan de l'électricité et du téléphone.»

«L'expansion du réseau de distribution, on l'aurait fait à long terme. Il y a beaucoup de gens qui n'ont pas saisi ça avec notre projet. C'est une des dimensions qui est maintenant perdue».

Lucien CHAPUT

Les coûts du coup d'Ottawa

Dans un sens, c'est Ottawa qui a mis fin au rêve du gouvernement néo de contrôler la distribution du gaz naturel au Manitoba. Une nouvelle loi fiscale, introduite lors du budget de 1987, a fait une première victime.

«La nouvelle taxe fédérale rend la nationalisation d'une compagnie beaucoup plus difficile», affirme Gérard Lécuyer, député provincial de Radisson.

Dans le cas de l'étatisation du réseau de distribution d'ICG, plus difficile de 34 millions.

«Si ICG vendait son réseau de distribution à une autre compagnie, poursuit le ministre manitobain de l'Environnement, cette nouvelle taxe pourrait être différée pour l'éternité. Mais parce que l'acheteur serait le gouvernement manitobain, la taxe ne peut pas être différée.»

«En imposant cette taxe, le gouvernement canadien savait ce qu'il faisait, ajoute Gérard Lécuyer. Elle était pensée, cette affaire-là. Ça fait partie de tout ce mouvement vers la privatisation.»

L'inventeur s'intéresse aux Français

Lucien Chaput, le directeur adjoint du journal est actuellement en vacances dans le sud de la France, où il participe au 3e Festival international de jeux de Cannes. Non pas comme joueur, mais comme inventeur d'un tout nouveau jeu de 67 cartes, baptisé DROL.

Les Français vont-ils poigner ce jeu qui a déjà de solides adeptes au Manitoba? Nous poserons la question au natif de la Coulée, près de Sainte-Anne-des-Chênes, dès son retour.

VITE LU VITE SU

Francophonie — La proportion de Manitobains francophones a baissé entre 1981 et 1986, indique un rapport de Statistique Canada (*les chiffres sur l'assimilation seront publiés plus tard cette année*).

Lors du recensement de 1981, 49 435 Manitobains, soit 4,8% de la population, avaient déclaré avoir pour seule langue maternelle le français. En 1986, ce chiffre est tombé à 45 600, soit 4,3% de la population.

En revanche, le nombre de Manitobains ayant l'anglais et le français comme langues maternelles a doublé, atteignant 10 990 en 1986. Deux autres catégories intéressantes à signaler:

- français et une langue non officielle comme langues maternelles: 270 personnes;
- français, anglais et une langue non officielle: 980.

À noter que la proportion de Manitobains dont une des langues maternelles est le français est restée la même de 1981 à 1986: 5,4% de la population totale.

Au niveau national, la proportion de personnes de langue maternelle française a continué de baisser. Elle est passée de 29% en 1951 à 25% en 1986. Enfin, le recensement de 1986 indique une plus grande diversité des langues parlées au Canada. 2,9 millions de personnes, soit 10% de la population, ont déclaré avoir une langue maternelle autre que l'anglais ou le français.

MANITOBA 2000: FORGEONS NOTRE AVENIR

Le comité organisateur des États généraux est heureux d'annoncer que vous pouvez vous préinscrire pour le CONGRÈS DES ÉTATS GÉNÉRAUX les 4, 5 et 6 mars prochains.

Inscrivez-vous dès maintenant et profitez du coût d'inscription réduit jusqu'au 26 février!

Vous trouverez les détails sur le formulaire d'inscription ci-contre, ainsi que l'horaire et la description des activités du congrès.

Des formulaires d'inscription supplémentaires seront disponibles à compter du lundi 15 février en appelant le bureau des États généraux au 233-4915.

Trois lieux de rencontre...

Les activités du congrès se dérouleront dans trois lieux situés dans le Vieux Saint-Boniface.

- Collège de Saint-Boniface: réunions et ateliers
- Le Rendez-Vous: spectacle d'ouverture et gala
- Centre culturel franco-manitobain: spectacle

L'événement de l'année dans la francophonie manitobaine! L'occasion de discuter et de se divertir, et de forger notre avenir.

Spectacles à votre goût...

Trois spectacles uniques, conçus pour jeunes et adultes, mettront en vedette la gamme de notre talent franco-manitobain:

- **Le vendredi soir, 4 mars**, au Rendez-Vous, des comités culturels de la province seront les hôtes des Bière et saynètes, suivi des Danseurs de la Rivière-Rouge.
- **Le samedi soir, 5 mars**

— au Rendez-Vous: un gala-spectacle intitulé «la 10e audience publique». Ce sera l'occasion de voir et d'entendre des artistes franco-manitobains bien connus de tous. Une soirée qui s'annonce inoubliable!

— au Centre culturel: spectacle pour les plus jeunes, les dernières créations musicales de Gérald LaRoche ainsi que du groupe «Le 100 Nons». De la musique de dernière heure pour les jeunes d'aujourd'hui!

Service de garderie et d'animation

Pour rendre plus facile votre participation aux délibérations des assemblées et des ateliers du congrès, des services de garderie (10 ans et moins) et d'animation (11 à 14 ans) ont été prévus au Collège de Saint-Boniface pendant la journée.

N'oubliez pas d'indiquer si vous prévoyez avoir besoin de ce service sur le formulaire d'inscription, tout en indiquant l'âge de vos enfants. Cependant, veuillez noter que ce service sera annulé si la demande s'avère insuffisante au 26 février.

Hébergement

Hôtel Westin

Les participants du congrès bénéficieront d'un tarif spécial dans le cadre de cet événement: 55,00$ la chambre (simple ou double).

Activités selon votre choix...

À vous de choisir les activités auxquelles vous participerez durant le congrès. Vous pourrez vous inscrire 1) aux ateliers du samedi et du dimanche et spectacles ou 2) aux ateliers seulement. Consultez l'horaire pour les détails des activités.

CONGRÈS DES ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA FRANCOPHONIE MANITOBAINE du 4 au 6 mars 1988

HORAIRE

le vendredi 4 mars (au Rendez-Vous, 768, avenue Taché, Saint-Boniface)

17h00 — Accueil et inscription
19h00 — Ouverture officielle
20h30 — Spectacle

le samedi 5 mars (au Collège de Saint-Boniface, 200, avenue de la Cathédrale)

08h30 — Accueil et inscription
09h00 — Rassemblement général
09h30 — Ateliers
12h00 — Déjeuner
13h30 — Plénières régionales
14h30 — Ateliers
15h45 — Plénières régionales
17h00 — Réception au Rendez-Vous (bar payant)
18h30 — Dîner au Rendez-Vous
— Dîner au CCFM
20h30 — Gala au Rendez-Vous
— Spectacle au CCFM

le dimanche 6 mars

08h30 — Messe à la Cathédrale de Saint-Boniface
10h00 — Petit déjeuner au Collège
12h00 — Plénière provinciale
14h00 — Clôture

ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA FRANCOPHONIE MANITOBAINE CONGRÈS les 4, 5 et 6 mars 1988

PRÉINSCRIPTION

(S.V.P. utiliser un formulaire par personne et écrire en lettre moulées)

Nom: ____________________

Adresse: ____________________

Code postal: ________ Téléphone: ________

	avant le 26 fév.	après le 26 fév.
Adultes (congrès, 3 repas, spectacle d'ouverture et gala)	50$	55$ ☐
Adultes (congrès, 3 repas, spectacle d'ouverture, spectacle CCFM)	40$	45$ ☐
Adultes (congrès, dîner, brunch, spectacles d'ouverture	30$	35$ ☐
***Étudiants** (congrès, 3 repas, spectacle d'ouverture, gala)	25$	30$ ☐
***Étudiants** (congrès, 3 repas, spectacle d'ouverture, spectacle CCFM)	20$	25$ ☐
***Étudiants** (congrès, dîner, brunch, spectacle d'ouverture)	10$	15$ ☐

Aînés: coût d'inscription réduit de 10$.

Service de garderie
(journée seulement)
(samedi: 08h00 à 17h00; dimanche 10h00 à 14h00)

- désirez-vous un service de garderie (0 à 10 ans)?
  Oui ☐ non ☐
  si oui, combien? ____ Âges? ________
- désirez-vous un service d'animation (11 à 14 ans)?
  Oui ☐ non ☐
  si oui, combien? ____ Âges? ________

N.B. S'il n'y a pas suffisamment de demandes d'ici le 26 février, ces services seront annulés.

Faire le chèque ou tout autre versement à l'ordre de:
LES ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA FRANCOPHONIE MANITOBAINE

Adresser le tout à:

États généraux de la francophonie manitobaine
Casier postal 145
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4
(204) 233-4915

** Les prix mordiques offerts aux étudiants sont possibles grâce en partie au concours du Conseil jeunesse provincial, des Éducatrices et Éducateurs francophones du Manitoba et de la Société franco-manitobaine.*